



L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS DE RETOUR ET L'IMPACT SUR LA RÉINTÉGRATION DURABLE AU SÉNÉGAL

Cette étude de recherche a été rédigée par le bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations, représentation du Sénégal (OIM), avec le soutien du bureau régional de l'OIM à Dakar dans le cadre du programme *Sécurité, Support et Solutions le long de la route de la Méditerranée Centrale*.

ENCADRÉ 1

Le programme "*Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale*" (3S – RCM), financé par le département du développement international (DFID) du Royaume-Uni, vise à déployer une meilleure assistance aux migrants sur la route migratoire de la Méditerranée Centrale et à offrir une meilleure protection aux migrants les plus vulnérables tels que les mineurs non-accompagnés, les femmes, les mères célibataires, les victimes de traite et les cas médicaux.

Entre 2018 et 2020, l'axe 3 du programme a permis de mener des études de recherches de court-terme au sein de six pays en Afrique de l'Ouest et du Centre (Mali, Burkina Faso, Guinée, Sénégal, Gambie et Côte d'Ivoire), informant sur des aspects particuliers des dynamiques migratoires au sein de la région. En favorisant une démarche collaborative, l'axe 3 du programme a pour objectif de pouvoir améliorer la compréhension des gouvernements, des agences humanitaires et des organisations nationales sur les tendances migratoires afin notamment de formuler des réponses adaptées aux besoins des populations.

Les données collectées dans le cadre de cette étude s'insèrent dans le cadre d'une étude régionale mise en œuvre entre Décembre 2019 et Octobre 2020, couvrant les six pays du programme et portant sur l'endettement des migrants de retour.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des produits de recherche développés dans le cadre de l'axe 3 du programme DFID SSSII [ici](#).

Avertissement :

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs. Elles ne prétendent pas refléter les opinions ou les vues de l'OIM ou de ses Membres. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIM aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	3
LISTE DES ENCADRÉS, TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	4
TERMINOLOGIE.....	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	6
INTRODUCTION ET CONTEXTE.....	9
MÉTHODOLOGIE.....	11
MÉTHODE DE COLLECTE DE DONNÉES.....	11
ECHANTILLONNAGE ET MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTUDE AU SÉNÉGAL.....	13
LIMITES DE L'ÉTUDE.....	14
1. Partir jusqu'à revenir : le parcours des migrants de retour au Sénégal.....	15
1.1. Les moteurs de l'émigration.....	16
1.2. La préparation individuelle et collective du départ.....	16
1.3. L'évolution des routes irrégulières vers l'Europe.....	18
2. L'endettement des migrants Sénégalais.....	19
2.1. Profil socioéconomique des migrants endettés.....	20
2.2. Les différents types d'emprunts et leurs imbrications.....	22
2.3. Les mécanismes de l'emprunt.....	25
2.4. L'endettement social des migrants.....	27
2.5. Pressions sociales et abus liés à l'endettement.....	29
3. Les conséquences de l'endettement sur la réintégration au Sénégal.....	31
3.1. Les niveaux d'endettement au retour.....	32
3.2. Impacts sociaux et économiques de la dette.....	33
3.3. Les stratégies d'adaptation des migrants de retour.....	36
CONCLUSION.....	38
RECOMMANDATIONS.....	39
BIBLIOGRAPHIE.....	41
ANNEXES.....	43

ACRONYMES

AVRR	Aide au retour volontaire et à la réintégration
BAOS	Bureau d'accueil et d'orientation des Sénégalais de l'extérieur
CDJ	Conseils départementaux de la jeunesse
DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations unies
DFID	Département du développement international britannique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA	Franc de la Communauté financière en Afrique
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
ODD	Objectif de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAJER	Projet d'appui à la promotion de l'entreprenariat des jeunes en milieu rural
PAME	Programme d'appui à la création de micro-entreprise
PAPEJF	Projet d'appui à la promotion de l'emploi, des jeunes et des femmes
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRODAC	Programme des domaines agricoles communautaires
UE	Union Européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
SSS	Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale

LISTE DES ENCADRÉS, TABLEAUX ET GRAPHIQUES

GRAPHIQUES

Graphique 1. Nombre de migrants sénégalais détectés sur les routes irrégulières vers l'Europe entre 2009 et 2019 (Frontex).....	18
Graphique 2. Niveau d'instruction des migrants de retour.....	20
Graphique 3. Types d'emploi / occupation après le retour.....	21
Graphique 4. Revenus mensuels moyens après le retour.....	21
Graphique 5. Principales différences hommes – femmes parmi les migrants de retour.....	21
Graphique 6. Proportion de sondés ayant contracté une dette initiale (type 1).....	22
Graphique 7. Motifs de l'endettement initial (dette de type 1).....	22
Graphique 8. Proportion de sondés ayant contracté une dette de migration (type 2).....	23
Graphique 9. Montants empruntés pour financer la migration (dette de type 2).....	23
Graphique 10. Proportion de sondés ayant contracté une dette au retour (type 3).....	24
Graphique 11. Motifs de l'endettement au retour (dette de type 3).....	24
Graphique 12. Montant des dettes des migrants de retour comparé au niveau de revenu mensuel et au coût moyen de la migration vers l'Europe.....	25
Graphique 13. Type(s) de dettes contractées par les migrants de retour.....	25
Graphique 14. Origine des prêts, selon le type de prêt.....	26
Graphique 15. Proportion de migrants ayant informé leur famille du motif de la dette de migration (type 2), avant et après le départ.....	26
Graphique 16. Transferts d'argent de la diaspora sénégalaise, montants et proportion du PIB sénégalais..	28
Graphique 17. Proportion de migrants reportant des violences et abus pour rembourser une dette....	29
Graphique 18. Types de violences subies par les migrants pour rembourser une dette, selon le pays....	30
Graphique 19. Taux de remboursement des dettes (types 1, 2 et 3) après le retour.....	32
Graphique 20. Taux de remboursement des dettes (types 1, 2, et 3), selon les abus subis ou non.....	33
Graphique 21. Impacts de l'endettement sur la situation des migrants de retour.....	33
Graphique 22. Impacts négatifs des dettes sur le plan social et psychologique.....	34
Graphique 23. Impacts négatifs des dettes sur la situation économique personnelle du migrant de retour....	35
Graphique 24. Impacts négatifs des dettes sur la situation économique de la famille du migrant de retour....	35
Graphique 25. Proportion de migrants de retour envisageant de remigrer pour rembourser leurs dettes....	37

ENCADRÉS

Encadré 1 Le programme « Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale »..1	
Encadré 2 Le programme d'Aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) au Sénégal.....	11
Encadré 3 Impact de la pandémie COVID-19 sur la collecte de données pour l'étude.....	12

TERMINOLOGIE

Aide au retour volontaire et à la réintégration – Soutien administratif, logistique et financier, y compris à des fins de réintégration, apporté à des migrants qui ne peuvent ou veulent rester dans le pays hôte ou le pays de transit et qui décident de retourner dans leur pays d'origine.

Migrant – Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d'un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux.

Migration de retour – Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'une année au moins à l'étranger. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle inclut le rapatriement librement consenti.

Pays de destination – Dans le contexte de la migration, pays vers lequel se dirige une personne ou un groupe de personnes migrant de façon régulière ou irrégulière.

Pays d'origine – Dans le contexte de la migration, pays de nationalité ou ancien pays de résidence habituelle d'une personne ou d'un groupe de personnes ayant migré à l'étranger, de façon régulière ou irrégulière.

Pays de transit – Dans le contexte de la migration, pays que traverse une personne ou un groupe de personnes pour se rendre dans le pays de destination ou, quittant le pays de destination, pour se rendre dans le pays d'origine ou de résidence habituelle.

Réintégration – Processus permettant à une personne de rétablir les liens économiques, sociaux et psychosociaux nécessaires pour vivre, assurer ses moyens de subsistance, préserver sa dignité et s'intégrer dans la vie civique.

Retour volontaire – Retour assisté ou indépendant dans le pays d'origine, de transit ou un pays tiers basé sur la décision volontaire de la personne retournée.

Vulnérabilité – La capacité réduite d'un individu ou d'un groupe de résister, de faire face ou de se remettre de la violence, de l'exploitation, des abus et / ou de la violation de leurs droits. Elle est déterminée par la présence, l'absence et l'interaction de facteurs ou de circonstances qui accroissent le risque d'exposition ou de protection contre la violence, l'exploitation, les abus et les violations des droits ». Le modèle de vulnérabilité conçoit la vulnérabilité comme l'interaction entre les facteurs qui augmentent ou diminuent la vulnérabilité des individus, des ménages, des communautés et des groupes à la violence, à l'exploitation, aux abus et aux violations des droits. Il analyse les facteurs au niveau de l'individu, du ménage, de la communauté et de la structure, et tient compte de la situation qui peut mener à une plus grande exposition à ces risques.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

De 2017 à 2020, plus de 6 000 migrants sénégalais ont été assistés au retour par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à travers le programme d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration (AVRR)¹. Ces migrants reviennent de pays où ils étaient installés pour une courte ou longue durée grâce à un soutien économique et social leur permettant de retrouver une activité mais aussi une place dans le pays qu'ils ont quitté depuis plusieurs mois ou années. Le succès de la réintégration dépend d'une combinaison de facteurs tels que : les conditions de voyage et de séjour à l'étranger, le caractère volontaire du retour, le moment du retour, les attitudes envers la réintégration et les structures d'appui existantes. Un autre déterminant est l'endettement du migrant.

La plupart des migrants de retour au Sénégal sont endettés (72%). Ils ont contracté des prêts soit pour financer leur parcours migratoire, soit pour couvrir des frais personnels et professionnels. Ces prêts créent des contraintes financières et morales qui déterminent leur capacité à participer à la vie économique et sociale dans leur pays d'origine. Cette étude a pour objectif de comprendre les mécanismes de l'endettement des migrants de retour et ses impacts sur la réintégration. Pour cela, 358 migrants de retour au Sénégal, assistés par l'OIM ont été enquêtés et huit entretiens ont été menés avec des informateurs-clés. Les participants se situaient à Dakar, Kolda, Tambacounda et Sédhiou, où le nombre de migrants de retour est important.

Principaux résultats :

- L'endettement est largement répandu chez les migrants de retour sénégalais assistés par l'OIM : 72% ont contracté des dettes.
- Les migrants de retour endettés ont des profils socioéconomiques similaires aux migrants de retour non-endettés : ce sont principalement des hommes, jeunes. Seul leur milieu d'origine diffère : la plupart des migrants endettés sont ruraux alors que les non-endettés sont le plus souvent urbains. Quant aux femmes, elles sont en moyenne plus âgées, plus urbaines, et avec un niveau d'instruction plus élevé que celui des hommes. Elles ont également des taux de remboursement plus importants.
- Les emprunts sont réalisés majoritairement de manière informelle et sont libres d'intérêts. Les prêteurs sont le plus fréquemment des amis, des proches, ou des membres de la famille. Les familles, en particulier les mères, jouent un rôle central dans le financement du voyage et l'obtention de prêts en se portant garantes du remboursement. Dans ces cas, les enjeux de l'endettement deviennent collectifs.
- Les dettes de migration sont le type de dettes les plus fréquentes et créent les plus hauts niveaux d'endettement. Parmi les migrants endettés, 81% ont contracté ce type de dettes pour un montant moyen de 340 097 FCFA (620 USD), ce qui correspond à presque sept mois de revenus pour la plupart des sondés.
- Rembourser une dette entièrement et dans les temps renforce le lien social entre le migrant et sa communauté d'origine. Ne pas y parvenir engendre au contraire des pressions sociales et mène parfois à des abus. Ainsi, 18% des participants ont déclaré que leur famille ou eux-mêmes ont été victimes de menaces, d'abus et d'actes de violence pour rembourser une dette. La grande majorité de ces abus ont eu lieu au Sénégal. Ils sont corrélés négativement à la capacité de remboursement.

¹ Au Sénégal, le programme AVRR a commencé en 2017 dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants, un programme régional financé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique. Entre janvier 2017 et juillet 2020, 6 762 migrants (dont 288 femmes) ont été assistés au retour par l'OIM.

- L'endettement comporte à la fois une dimension financière et une dimension sociale. La dimension financière est l'obligation de rembourser une somme empruntée ; elle s'applique dans le cas où l'argent a été prêté par une personne externe à la famille proche. Une somme donnée par un membre de la famille proche n'est pas considérée comme une dette au sens strict. Toutefois, il existe des attentes sociales autour du migrant qui est chargé de participer financièrement, matériellement ou immatériellement au bien-être de la famille et de la communauté d'origine. Être endetté exacerbe ces attentes.
- L'endettement a parfois des impacts négatifs sur la réintégration dans le pays d'origine. Parmi les migrants de retour endettés, 28% considèrent que leurs dettes affectent leur situation sociale, psychologique ou économique après leur retour au Sénégal. De plus, 12% affirment que leurs dettes représentent une incitation pour migrer à nouveau.

A la lumière de ces résultats, plusieurs recommandations ont été formulées en matière de gestion de la (re) migration, de la réintégration, d'accès au secteur financier et sur les recherches à poursuivre :

- Dans le secteur de la gestion de la (re)migration :

Soutenir les associations et institutions impliquées dans la sensibilisation sur les réalités de la migration irrégulière par voie terrestre ou maritime.

Diffuser à grande échelle les informations adéquates sur les voies légales de migration et d'installation à l'étranger.

Renforcer la synergie des acteurs qui travaillent avec les migrants de retour au niveaux national et territorial, créer des cadres de concertation et fournir à tous un accès à une information consolidée sur les projets de réintégration.

Mettre en place un fond de subsistance pour les migrants de retour endettés pour leur permettre de rembourser leurs dettes et de privilégier la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus.

- Dans le secteur de la réintégration :

Renforcer la prise en compte des dimensions sociales, économiques et psychologiques de l'endettement au sein des projets de réintégration au Sénégal afin de mieux répondre aux besoins des migrants dans le cadre du retour, notamment en créant des formes variées et flexibles d'assistance au retour basées sur les parcours et expériences particulières des migrants.

Renforcer l'accompagnement psychosocial des migrants de retour endettés en insistant sur des aspects de développement personnel et de confiance en soi.

Assurer un suivi pérenne dans le cadre des programmes de retour et de réintégration afin de garantir l'effectivité de l'assistance au retour pour les migrants éligibles.

Apporter un soutien financier et organisationnel aux associations et collectifs de migrants de retour afin d'assurer leur durabilité et faciliter leur création.

Encourager l'acceptation et l'accueil des migrants de retour dans les communautés et les familles à travers des campagnes et des événements de sensibilisation.

Renforcer la présence des centres d'accueil au niveau territorial.

Impliquer davantage les migrants de retour, leurs parents et leurs communautés dans la mise en œuvre des projets de réintégration.

- Dans le secteur des emprunts financiers :

Rendre plus flexibles et accessibles les conditions pour emprunter auprès des institutions de microfinance et des banques pour permettre aux personnes ne travaillant pas dans le secteur formel de financer des projets entrepreneuriaux durables et générateurs de revenus.

Accompagner les migrants de retour lorsqu'ils s'orientent vers les institutions financières pour l'obtention d'un prêt et les aider à fournir des garanties.

Sensibiliser les communautés d'origine et les créanciers aux réalités de la migration et du retour et comment elles impactent la solvabilité des migrants, afin de rendre les attentes liées au remboursement plus réalistes.

Créer des structures de médiation en cas de conflit entre les migrants, leurs familles, et les créanciers (formels et informels) afin d'éviter les violences et abus.

- Dans le secteur de la recherche :

Mener une étude spécifique sur le lien entre l'endettement et la ré-émigration.

Mener une étude détaillée sur les migrants de retour et leur situation financière selon les différentes zones de départ en migration pour une comparaison au niveau des localités sénégalaises.

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le Sénégal est un pays avec une tradition migratoire importante, en tant que pays de départ vers l'international et en tant que pays d'accueil. En 2019, 275 200 étrangers vivaient au Sénégal, et 642 700 Sénégalais vivaient à l'étranger², principalement en Gambie, en France, en Italie et en Espagne³. Les mouvements d'émigration et d'immigration ont toujours été concomitants et varient avec les évolutions sociales et politiques mondiales. Les flux entrants proviennent essentiellement des pays voisins (Guinée, Mauritanie, Mali, Guinée-Bissau, Sierra Leone⁴) et ont été majoritaires jusque dans les années 1970⁵. Un tournant s'est alors opéré dû à deux événements simultanés. D'une part, les grandes sécheresses en Afrique de l'Ouest ont poussé davantage de Sénégalais à vouloir émigrer (Robin et al, 2000). D'autre part, les pays européens, et notamment la France qui était alors le premier pays d'accueil pour les Sénégalais, ont restreint le droit à l'entrée et au séjour sur leur territoire (Robin et al, 2000). Ces deux mouvements contradictoires ont contribué à 1) intensifier des flux migratoires sortants depuis le Sénégal, 2) à rediriger la migration de travail intercontinentale vers les pays du Sud de l'Europe (Espagne, Italie), et 3) à encourager le regroupement familial en France (GERM, 2018). Par la suite, la complexification progressive des procédures d'obtention de visas dans les pays d'accueil et de transit a favorisé l'émergence de la migration irrégulière (Ndione, 2018). Au Sénégal, celle-ci s'est intensifiée à partir des années 2000-2010 avec la généralisation des départs par voie maritime ou terrestre vers l'Espagne et l'Italie. Ainsi, en 2017, les Sénégalais représentaient le cinquième groupe le plus important parmi les migrants empruntant la route méditerranéenne centrale (Galos et al, 2017), connue comme étant l'une des routes les plus dangereuses pour rejoindre l'Europe (OIM, 2017).

Les risques pris dans le contexte de ces migrations sont à considérer comme faisant partie d'un **calcul coût-bénéfice** fait par le migrant et sa famille pour **optimiser** leurs ressources, à la fois financières, économiques et sociales. Face à la crise du secteur primaire au Sénégal et la rareté des emplois formels, de nombreuses personnes considèrent la migration comme la manière la plus rapide de diversifier et stabiliser les revenus d'un foyer. De fait, une étude du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a estimé que pour atteindre une situation financière équivalente à celle d'un migrant africain en Europe et contribuer au même niveau au budget familial, il faudrait entre 12 et 40 années de travail régulier dans le pays d'origine (PNUD, 2019). Les gains attendus de la migration sont ainsi très importants et expliquent l'ampleur des moyens entrepris pour en permettre la réalisation. Le temps, l'argent et les efforts mobilisés pour mettre en œuvre le projet migratoire sont des formes d'investissement permettant d'accélérer la mobilité sociale de toute la famille et de surmonter les risques et incertitudes inhérents au trajet.

Dans ce contexte, la question des moyens mobilisés pour financer la migration irrégulière est centrale. Les coûts actuels du trajet depuis l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe atteignent en moyenne 1 300 000 FCFA (2 400 USD) à répartir entre les différents intermédiaires et passeurs jusqu'au pays de destination. Ce montant équivaut à plus de 15 fois le salaire moyen national au Sénégal de 82 000 FCFA par mois (150 USD) (PNUD, 2019). Afin de rassembler une telle somme, les candidats à l'émigration ont recours à plusieurs stratégies telles que l'épargne, le soutien familial, et/ou l'emprunt (Ngom, 2019 ; Gueye, 2007). L'endettement des migrants sénégalais joue un rôle important dans le financement de la migration et implique fréquemment la famille ou les proches du migrant. Le remboursement d'un prêt requiert généralement plusieurs années de transferts de fonds depuis le pays de destination et peut supposer des obligations financières ou sociales qui excèdent la somme initialement perçue. En effet, le démographe **Pap Sakho** explique que la dette des migrants « *comprend tout ce que l'entourage a fait pour [lui], c'est-à-dire les contacts, la documentation, les ressources financières* »⁶ et engendre de fortes attentes de rétribution, matérielles ou immatérielles.

² Statistiques du Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

³ Statistiques du « International migrant stock 2019 » du DAES.

⁴ Pays dont sont principalement originaires les résidents étrangers au Sénégal en 2019. Voir les statistiques du « International migrant stock 2019 » du DAES.

⁵ Le solde migratoire net était positif jusqu'en 1974 et est resté négatif depuis lors. Voir « Senegal Net Migration Rate 1950 – 2020 » de MacroTrends.

⁶ Notes de l'entretien exploratoire mené par l'OIM avec Pap Sakho en mars 2020.

Dans le contexte des migrations de retour, la question de l'endettement présente des enjeux spécifiques. Entre janvier 2017 et juillet 2020, **6 762 migrants sénégalais ont été assistés au retour** par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), à travers le programme d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration (AVRR) (encadré 2)⁷. Ce programme a pour objectif d'apporter un soutien financier et logistique aux migrants qui ne souhaitent pas rester dans leur pays d'accueil du fait de conditions de vie et de séjour précaires (déboutés d'une procédure d'asile, mineurs non accompagnés, personnes ayant des besoins médicaux particuliers, victimes de traite et autres groupes vulnérables). Un triple défi s'offre à eux au retour : 1) revenir de manière anticipée, 2) rembourser leurs impayés, et 3) se réinsérer dans la communauté dont ils sont redevables financièrement et moralement.

Plusieurs articles et rapports ont présenté les mécanismes de l'emprunt dans le contexte de la migration (Ngom, 2019 ; Gueye 2007) et leur fréquence (Hall, 2018) mais peu de données sont disponibles sur les montants empruntés et leurs impacts sur la réintégration des migrants de retour.

L'objectif central de ce rapport est de comprendre comment l'endettement détermine, à court et à long terme, les potentiels de réintégration des migrants de retour au Sénégal. L'OIM considère que la **réintégration durable** est atteinte « *lorsque le migrant de retour atteint un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale au sein de sa communauté et de bien-être psychosocial, qui lui permet de faire face aux facteurs de migration. Une fois que la réintégration est durable, la décision de migrer à nouveau devient un choix et non une nécessité pour le migrant* » (Glossaire de l'OIM sur les Migrations, 2019). L'analyse de l'impact de l'endettement sur la réintégration requiert une approche multilatérale qui prend en compte les individus, les communautés, et les structures existantes au Sénégal. Dans cette perspective, ce rapport vise à :

- Comprendre les différents processus d'emprunt, leurs caractéristiques, et comment ils affectent la migration et le retour dans le pays d'origine
- Faire un tour d'horizon des contraintes et opportunités socioéconomiques qui déterminent les possibilités de réintégration au Sénégal
- Conseiller les gouvernements et partenaires nationaux sur les manières de renforcer les structures existantes afin de stabiliser la situation financière et sociale des migrants de retour.

Ces objectifs sont élaborés en cohérence avec la proposition de l'OIM pour une **Approche intégrée de réintégration des migrants dans le contexte de retour** (OIM, 2017), qui vise à aider les gouvernements à mettre en place l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'objectif 10 « réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » et l'objectif 17 « renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser ». Ils s'appuient également sur la Déclaration de New York pour les migrants et les réfugiés qui promeut une bonne gouvernance des migrations à travers la gestion des facteurs qui créent ou exacerbent les déplacements massifs de population (ONU, 2016).

⁷ Au Sénégal, le programme AVRR a commencé en 2017 dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants, un programme régional financé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique. Entre janvier 2017 et juillet 2020, 6 762 migrants (dont 288 femmes) ont été assistés au retour par l'OIM.

ENCADRÉ 2

LE PROGRAMME D'AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE ET À LA RÉINTÉGRATION (AVRR) AU SÉNÉGAL

Depuis 1979, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) met en place des programmes d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration (AVRR) à travers le monde. Ces programmes offrent un soutien financier et logistique aux migrants qui ne peuvent ou ne veulent pas rester dans leur pays d'accueil ou de transit et souhaitent retourner volontairement dans leur pays d'origine.

Au Sénégal, le programme AVRR a commencé en 2017 dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants, un programme régional financé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique. Entre janvier 2017 et juillet 2020, 6 762 migrants (dont 288 femmes) ont été assistés au retour par l'OIM et 1 762 (dont 69 femmes) ont bénéficié de l'assistance à la réintégration. Celle-ci comprend une aide financière à l'arrivée, un soutien économique pour créer une micro-entreprise ou suivre des formations, un soutien social dans le domaine du logement, de l'éducation et de la santé, ainsi qu'un soutien psychologique et des sessions d'écoute.

Pour plus d'informations sur les programmes AVRR, merci de consulter le site : <https://www.iom.int/fr/aide-au-retour-volontaire-et-la-reintegration-avrr>

MÉTHODOLOGIE

CADRE DE L'ÉTUDE

Ce rapport a lieu dans le cadre du programme « *Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale* » (encadré 1). Les données ont été collectées entre décembre 2019 et juin 2020 dans six pays d'Afrique de l'Ouest confrontés à la question de l'endettement des migrants de retour : Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée, Gambie. Les résultats de l'étude qui suit ont été présentés le 1^{er} octobre 2020 à des représentants de différents secteurs en lien avec les migrants de retour (chercheurs spécialistes des migrations, représentants des autorités étatiques, représentants des associations de migrants de retour, personnels de l'OIM, etc.) afin de recueillir leurs commentaires et recommandations et de les inclure dans ce rapport.

MÉTHODE DE COLLECTE DE DONNÉES

L'étude s'est appuyée sur une combinaison de collectes de données quantitatives et qualitatives obtenues à travers deux outils :

- Des questionnaires individuels auprès de migrants assistés au retour par l'OIM (données quantitatives)
- Des entretiens avec des informateurs-clés membres de la société civile ou personnels du programme AVRR de l'OIM (données qualitatives)

Initialement, des groupes de discussion étaient prévus avec des migrants de retour et leurs familles afin de compléter les données qualitatives issues des entretiens avec les informateurs-clés. Cependant, des changements ont dû être opérés du fait de la pandémie du COVID-19 (encadré 3). En particulier, les questionnaires et les entretiens ont été réalisés par téléphone.

Chaque bureau national de l'OIM a travaillé sur une étude de cas individuelle et un rapport de recherche à travers un prisme spécifique.

ENCADRÉ 3

IMPACT DE LA PANDÉMIE COVID-19 SUR LA COLLECTE DE DONNÉES

La pandémie actuelle du COVID-19 en affectant la mobilité des personnes par des restrictions de déplacements en Afrique de l'Ouest et du Centre et des limitations de rassemblements, a profondément impacté les activités de recherche organisées par les bureaux de l'OIM dans le cadre du programme *Sécurité, Solutions et Support le long de la Route de la Méditerranée Centrale (SSSII)* financé par le département du développement international britannique (DFID).

Au Sénégal, le gouvernement a interdit les manifestations publiques à partir du 14 mars 2020, fermé les frontières aériennes, interdit les déplacements interrégionaux, limité le nombre de passagers dans les transports en commun et a fermé de nombreux marchés et espaces publiques. Dans ce nouveau contexte, les équipes de l'OIM Sénégal chargées de la réalisation de l'étude ont intégré ces changements au cœur de la collecte de données dès mars 2020. Le déroulement des activités de recherche de l'étude a ainsi été modifié afin de se conformer aux nouvelles réglementations sanitaires nationales et assurer la protection des participants à la recherche. De ce fait, les groupes de discussions initialement prévus avec les migrants de retour (1), les familles des migrants de retour (2) ainsi que les membres des communautés des zones de retour (3), **n'ont pas pu être organisés dans le cadre de l'étude.**

Même en organisant des groupes de discussions restreints, il a été jugé que l'application des mesures de protection (distanciation sociale, port d'équipements de protection) ne serait pas favorable à l'instauration d'un climat de confiance et de familiarité entre l'animateur et les participants à la recherche, et serait ainsi contre-productif par rapport aux objectifs de l'étude.

Au lieu de se déplacer au sein des zones d'étude, les équipes ont privilégié une collecte de données à distance. A cet effet, les entretiens qualitatifs semi-directifs organisés avec plusieurs acteurs clés ont pu avoir lieu mais ont été réalisés principalement par téléphone, lorsqu'il n'était pas possible de se rendre sur le lieu de résidence ou de travail de la personne sélectionnée pour la recherche.

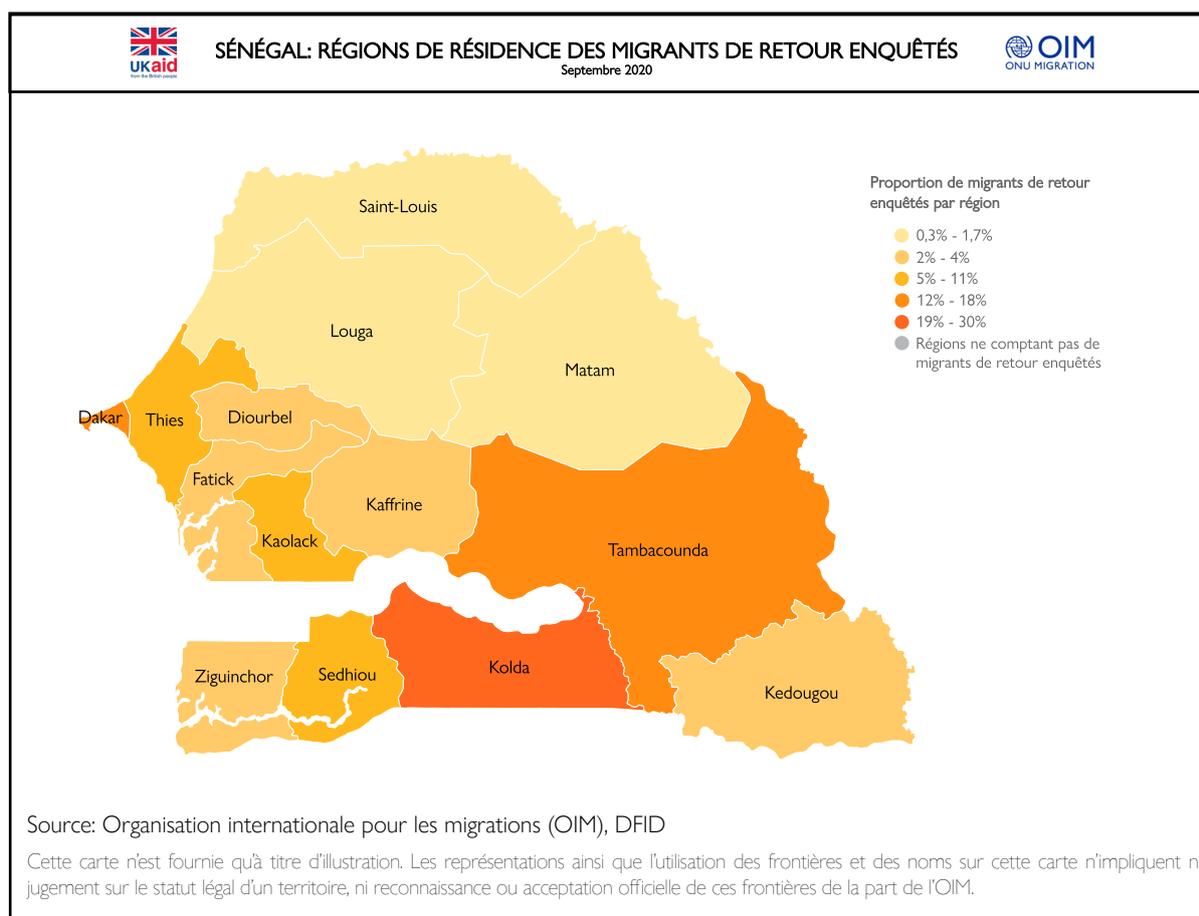
Pour plus d'information sur l'impact de la pandémie du COVID-19 sur la mobilité en Afrique de l'Ouest et du Centre consulter le site : <https://migration.iom.int/>

ECHANTILLONNAGE ET MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTUDE AU SÉNÉGAL

Pour les besoins de l'étude, 358 questionnaires individuels et 8 entretiens avec des informateurs-clés ont été effectués.

Les **questionnaires individuels** ont été réalisés par téléphone auprès de migrants de retour sénégalais. Tous ont bénéficié de l'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration (AVRR) de l'OIM. Parmi eux, 351 sont des hommes, et 7 sont des femmes. La plupart résident à Kolda (29%), à Dakar (18%), à Tambacounda (13%) et Sédhiou (11%).

Carte 1 : Régions de résidence des migrants de retour enquêtés



Le questionnaire est composé de 36 questions, abordant une série de thématiques telles que le profil sociodémographique des migrants de retour, les procédés d'endettement, ainsi que les impacts sociaux, économiques, et psychologiques des dettes sur la vie quotidienne et la réintégration.

Les **entretiens avec les informateurs-clés** ont aussi été conduits par téléphone avec des membres de la société civile et du personnel de l'OIM chargé de la réintégration au Sénégal. Parmi eux, six sont des hommes, deux sont des femmes. **Ils étaient situés à Dakar, Kolda et Sédhiou, localités où la proportion de migrants de retour est forte.** Les entretiens se sont déroulés à partir de 18 questions ouvertes sur le processus de décision en contexte migratoire, le rôle de la communauté pour prendre et rembourser un emprunt, ainsi que sur la perception générale autour de l'endettement des migrants de retour.

LIMITES DE L'ÉTUDE

L'OIM considère qu'il est important de visibiliser les limites et biais qui ont pu affecter les résultats de ce rapport.

- 1) **Les migrants sélectionnés dans le cadre de l'étude de recherche sont les migrants assistés au retour volontaire (AVRR) par l'OIM depuis différents pays de transit jusqu'à leurs pays d'origine entre 2017 et 2019.** Cette catégorie de migrants de retour (AVRR) correspond donc à une réalité spécifique du retour. Elle exclue l'ensemble des migrants qui auraient réussi à atteindre leur pays de destination, ne prend pas en compte les migrants revenus depuis les pays de transit de manière spontanée, ou encore les migrants retournés sans les programmes de l'OIM ou par les programmes d'autres organisations (gouvernementales ou internationales) fournissant une assistance au retour. Ainsi, il est entendu que les résultats et conclusions de ce rapport permettent seulement d'éclairer l'expérience du groupe particulier des migrants assistés au retour volontaire par l'OIM pendant la période citée (2017-2019).
- 2) **La sous-représentation des femmes parmi les enquêtés :** L'échantillonnage est composé d'une grande majorité d'hommes (98%). Les migrations par voies terrestres et maritimes sont principalement masculines ce qui explique la sur-représentation des hommes parmi les migrants de retour au Sénégal. De plus, d'après les résultats obtenus dans le cadre de la collecte quantitative, il semblerait que les femmes soient plus réticentes à participer aux enquêtes s'intéressant à leur parcours migratoire. Par conséquent, les résultats de l'étude concernant les femmes s'appuient sur un nombre insuffisant de données pour être généralisés à toutes les migrantes de retour.
- 3) **Biais liés au statut de l'OIM :** Les agents de l'OIM ou les énumérateurs contractés par l'OIM sur le terrain sont rarement perçus comme des acteurs neutres. Bien qu'il soit rappelé au début de chaque entretien que l'étude de recherche est réalisée indépendamment de l'aide à la réintégration délivrée au migrant, il est possible que notre statut ait orienté dans certains cas les réponses collectées.



**1. PARTIR JUSQU'À REVENIR : LE PARCOURS
DES MIGRANTS DE RETOUR AU SÉNÉGAL**

1.1. LES MOTEURS DE L'ÉMIGRATION

Les migrants de retour actuels font partie d'une génération de Sénégalais dont les conditions de vie et les aspirations initiales sont déterminantes pour comprendre les enjeux auxquels ils font face. Une précédente enquête sur le profil des migrants de retour au Sénégal a montré que 79% des hommes quittent le pays pour des raisons économiques (Hall, 2018). Les femmes quant-à-elles migrent davantage pour des raisons familiales (71% contre 18% pour les hommes) (Hall, 2018).

Les motifs économiques regroupent diverses réalités et situations. Historiquement, la pauvreté, les incertitudes quant à l'avenir et la pression démographique ont été les moteurs principaux de l'émigration (Gueye, 2020). Face à l'appauvrissement des revenus de l'agriculture et de la pêche (GERM, 2018), les familles cherchent à diversifier leurs sources de revenus à travers l'envoi d'argent depuis l'étranger. La survie de certains ménages en dépend, en particulier en milieu rural (Gueye 2020, Ndione et al, 2005). En milieu urbain cependant, la migration tend à être plutôt une stratégie d'enrichissement (Ndione et al, 2005). Dans un contexte où la réussite sociale est un marqueur de considération au sein de la communauté, de nombreux Sénégalais voient la migration comme le moyen le plus « sûr » de pouvoir acquérir des biens matériels (maison, voiture, habits) et immatériels (bon mariage, bon emploi) pour accroître leur capital économique et symbolique (GERM, 2018). Cette représentation s'est forgée avec l'observation des achats ostentatoires de la diaspora sénégalaise au pays (GERM, 2018) ainsi qu'avec les images véhiculées via les réseaux sociaux et la télévision (Ngom, 2019).

« On constate l'impact de la migration avec les maisons. On peut facilement identifier les familles ayant des migrants parce que tous les jolis et imposants bâtiments ont été construits par eux. »

Entretien avec un informateur-clé, membre de la société civile à Kolda.

Certains aspects culturels entrent aussi en jeu dans la mesure où la migration a souvent été décrite comme un **rite de passage** moderne permettant de prouver son courage, sa maturité, et son honneur (GERM, 2018 ; Gueye et al., 2020 ; Tîmera, 2001 ; Devlin, 2018). Pour ceux qui ont été impliqués dans des activités illicites ou mal vues, elle permet également de restaurer leur image (Gueye et al., 2020). La place dans la famille et la structure du ménage sont également à prendre en compte dans la décision de migrer. L'aîné masculin d'un foyer, du fait de son rôle de chef de famille après le père, tend à être davantage incité à migrer pour subvenir aux besoins de son entourage (GERM, 2018). De même, dans les familles polygames, un certain esprit de compétition entre les co-épouses peut pousser les enfants à vouloir « glorifier » leur mère à travers leur succès à l'étranger (GERM, 2018). Que ce soit pour survivre, s'enrichir, ou gagner en statut social, la migration est ainsi vue comme bénéfique pour le migrant et pour sa famille. Tous sont donc impliqués dans la décision et la préparation au départ.

1.2. LA PRÉPARATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DU DÉPART

La décision de partir ainsi que la préparation au départ sont le résultat d'une combinaison de volontés individuelles et collectives. Les sociologues sénégalais Doudou Gueye et Abdoulaye Ngom ont étudié les différents types de « mobilisations » préalables au départ en migration. Le terme « mobilisation » se réfère à l'ensemble des efforts mis en œuvre de manière intensive au niveau individuel, familial ou communautaire afin de trouver les ressources nécessaires à la réalisation d'un projet (Gueye, 2007 ; Ngom, 2019). Pour migrer, plusieurs types de mobilisations existent :

- Les mobilisations individuelles se déclinent soit sous forme d'épargne, soit par la force de travail (Ngom, 2019). La majorité des candidats à la migration économisent une partie de leurs revenus pendant plusieurs mois ou années afin de financer au moins partiellement leur trajet. Ces revenus sont tirés soit d'un emploi formel (GERM, 2018), soit du secteur informel (Ngom, 2019), et, parfois, du trafic de bois (Gueye et al., 2020). De plus, dans le cas de la migration irrégulière, il est courant que les migrants s'acquittent d'une ou plusieurs étapes du trajet en échange d'un temps de travail donné. Cette forme de « mobilisation par le corps et l'énergie » peut être volontaire et permettre aux personnes avec moins de ressources de voyager (Ngom, 2019). Cependant, elle peut aussi être forcée, notamment dans certains pays de transit (Galos et al, 2017).

- Les mobilisations familiales se font au niveau financier, logistique, et mystique. Les bénéficiaires d'une migration réussie ayant généralement un effet de levier important sur le niveau de vie de la famille de l'émigré, celle-ci est souvent fortement impliquée dans l'organisation et la préparation au départ. Le rôle des mères en particulier est central puisque, culturellement, elles portent la responsabilité de la réussite ou de l'échec de leur enfant (GERM, 2018). La vente de bijoux, de biens, le recours aux tontines⁸ ou mbotays⁹ sont des exemples de mobilisations courantes permettant de rassembler l'argent nécessaire au voyage (Ngom, 2017). La famille proche du futur migrant lui remet le plus souvent la somme réunie sous forme de don. Celui-ci est vu comme un investissement car il s'accompagne de l'obligation tacite de prendre en charge les besoins de la famille de manière indéfinie en cas de réussite du projet migratoire (Ndione et al, 2005). Les prêts, entendus comme une somme spécifique à rembourser, sont plus fréquents au sein de la famille éloignée ou des amis (Gueye, 2007) (voir section sur les mécanismes de l'emprunt).

En plus de l'aspect financier, les familles organisent également les aspects logistiques de la migration. Dès le début du projet, elles se mobilisent auprès de leurs réseaux pour trouver les personnes capables de venir en aide au migrant (Gueye, 2007). A ce titre, les membres de la diaspora, les migrants de retour, et les passeurs sont fréquemment sollicités pour renseigner le candidat à l'émigration sur les coûts du trajet, les étapes, les risques ou pour le soutenir le long du parcours (Gueye et al, 2020).

Enfin, la préparation au départ comporte une dimension mystique et religieuse. Celle-ci relève en partie de la responsabilité des femmes faisant partie de l'entourage proche du migrant (mère, sœur, épouse). Elles sont souvent chargées de trouver un « bon marabout » capable de le guider spirituellement et de le protéger pendant le trajet, par la prière ou les sacrifices (Gueye et al, 2020).

- Les mobilisations communautaires consistent à collectiviser les ressources d'un village ou d'une communauté pour financer le voyage d'une personne. Cependant, elles ont lieu principalement dans le cadre des migrations régulières lorsque les risques de non-aboutissement du projet sont plus faibles (Ngom, 2017).

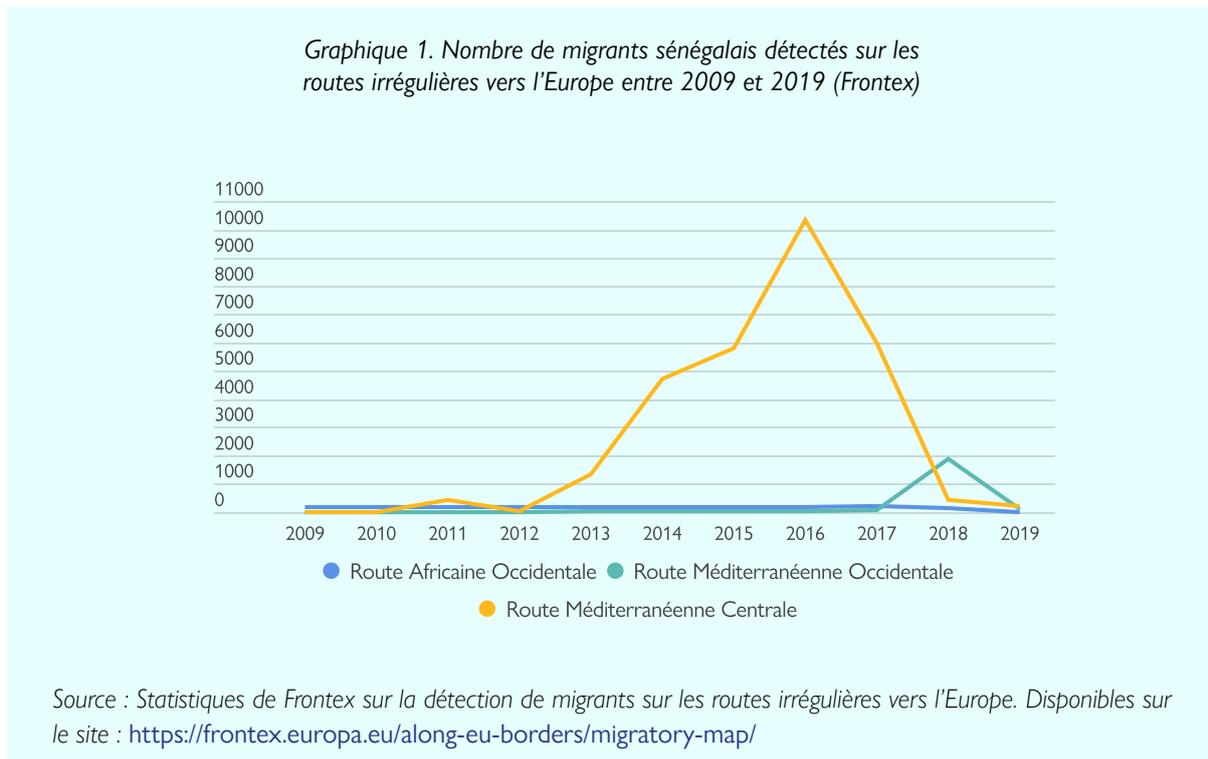
Les candidats à la migration irrégulière privilégient les mobilisations individuelles et familiales. Si la décision de migrer est souvent prise en famille, elle est rarement révélée au reste de l'entourage ou de la communauté. Cela s'explique à la fois par peur que de potentielles jalousies mettent en échec le projet (Gueye, 2020), et par la crainte d'être associé à des activités illicites.

⁸ Une tontine est une cagnotte constituée des contributions de plusieurs personnes et dont la somme totale est versée à chacun de participants à une période établie, sur une base rotative.

⁹ Un mbotay est un groupement de personnes rassemblées dans un but d'entraide financière.

1.3. L'ÉVOLUTION DES ROUTES IRRÉGULIÈRES VERS L'EUROPE

A partir de 2005, le nombre de Sénégalais empruntant les voies irrégulières vers l'Europe a fortement augmenté. La route privilégiée était la route ouest-africaine qui rejoint les Îles Canaries (Espagne) par la mer. En 2006, plus de 15 000 Sénégalais sont passés par cette route (OIM, 2019). Par la suite, le renforcement du contrôle des frontières maritimes avec l'agence Frontex a fortement réduit les arrivées à cet endroit et a poussé les réseaux à activer de nouveaux trajets. A partir de 2012, la route méditerranéenne centrale, qui rejoint l'Italie en passant par la Libye, a connu un immense essor pour atteindre son apogée en 2016. A cette date, plus de 10 000 Sénégalais ont été détectés sur cette route (graphique 1). Depuis 2017, les routes vers l'Espagne à travers les Canaries et Ceuta sont à nouveau les plus empruntées du fait de leur plus grande proximité, de leur moindre coût et de la plus grande fiabilité des embarcations (OIM, 2019).



La vulnérabilité des migrants sur les routes irrégulières en Afrique du Nord, en particulier en Libye, a été largement documentée par les organisations non-gouvernementales et les institutions internationales. Les agressions physiques, les vols, les détentions arbitraires, les demandes de rançons, le travail forcé, les exécutions sommaires sont régulièrement rapportées (HCDH, 2018). L'exploitation et les abus sexuels sont également fréquents, en particulier pour les femmes migrantes (Gueye et al, 2020). De plus, un précédent rapport de l'OIM a montré que les Sénégalais font partie des trois nationalités les plus exposées à la traite d'êtres humains et aux différents types d'exploitation sur les routes irrégulières vers l'Europe, avec une probabilité d'occurrence de 75% (Galos et al, 2017). Les risques encourus sur le trajet sont généralement bien connus par les candidats au départ et les communautés d'origine (GERM, 2018). S'ils ne semblent pas être un frein à l'émigration (Gueye et al, 2020), ils peuvent constituer un motif de retour. En effet, après une période de trois à cinq années difficiles au sein des pays d'accueil et de transit, les migrants tendent à accepter l'idée de rentrer dans leur pays d'origine, avec ou sans l'assistance des institutions (Gueye, 2020). Ainsi, la décision de retour constitue en partie un soulagement mais se heurte souvent aux très fortes attentes des communautés par rapport aux émigrés.

« Les migrants sont souvent victimes de violences au moment de leur voyage quand ils rencontrent des personnes mal intentionnées qui profitent de l'irrégularité des migrants pour leur prendre leurs biens ou leurs papiers d'identité. »

Entretien avec un informateur-clé, membre de la société civile à Sédhiou.



2. L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS SÉNÉGALAIS

Dans le contexte ouest-africain, la dette peut se décliner en deux modalités distinctes. D'une part, comme un bien ou service qu'on a reçu d'autrui contre promesse de le restituer, ou d'en restituer (au moins) l'équivalent. D'autre part, comme l'obligation sociale de rendre toute espèce d'engagement relevant du devoir général, le remboursement d'un emprunt n'en étant qu'un cas particulier (Malamoud, 1989). **La dette a donc une portée individuelle et collective et son objet, ainsi que ses bénéficiaires, sont financiers tout autant que symboliques.**

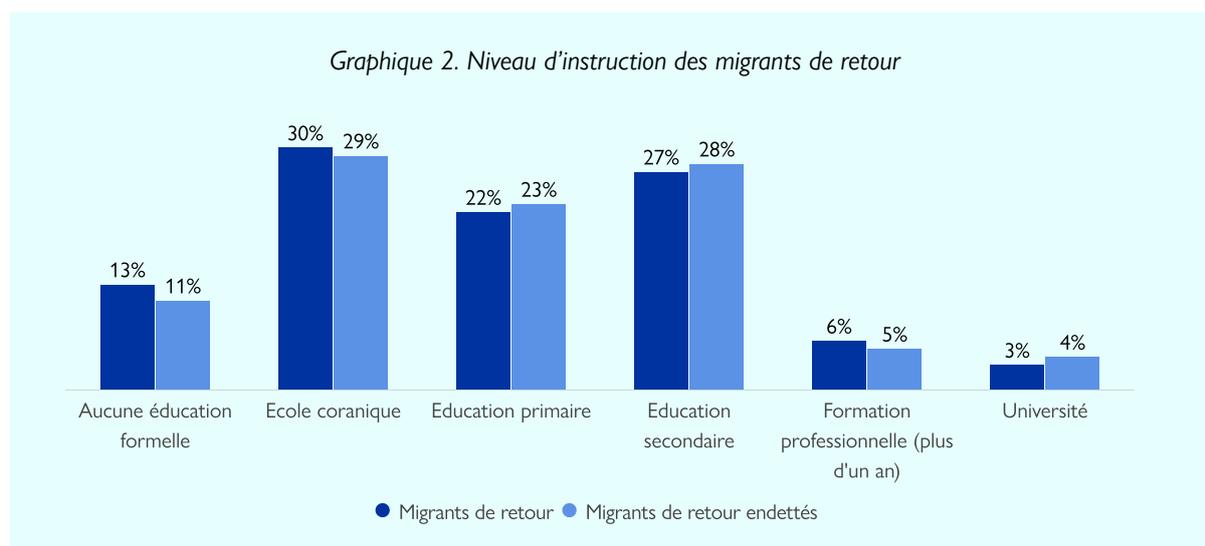
Dans le cadre de cette étude, l'intérêt est porté sur l'endettement des migrants de retour volontaire, des migrants qui décident de retourner dans leur pays dans un contexte « d'échec » de leur migration, c'est-à-dire que le migrant retourne au Sénégal sans avoir atteint ses objectifs économiques et/ou professionnels.

Cette section analyse les données quantitatives et qualitatives collectées auprès des migrants de retour afin de comprendre les origines de l'endettement, ses liens avec la migration, ainsi que les responsabilités qui en découlent.

2.1. PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ENDETTÉS

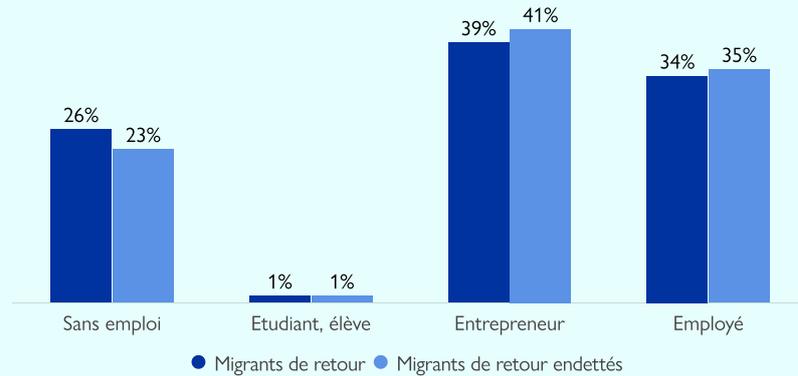
Dans l'échantillon analysé pour cette étude, **72%** des sondés ont contracté au moins une dette avant, pendant et/ou après la migration. Si les migrants de retour endettés ont des difficultés supplémentaires pour se réintégrer, il est important de comprendre si elles sont dues à des réalités socioéconomiques différentes à la base - qui peuvent les pousser à contracter des dettes - ou si elles émergent uniquement à partir du moment de l'emprunt.

L'étude des profils des migrants de retour révèle qu'il **n'y a pas ou peu de différences socioéconomiques entre les migrants endettés et les autres migrants de retour au Sénégal**. Majoritairement masculins (99% des migrants de retour endettés), plutôt jeunes (moyenne d'âge de 30 ans pour les migrants de retour et de 29 ans pour les migrants de retour endettés), célibataires (60% des migrants de retour endettés) et avec des personnes à charge (cela concerne 73% des migrants de retour et 72% des migrants de retour endettés). Une seule inversion de tendance est à remarquer au niveau du pourcentage d'urbains et de ruraux : les migrants de retour sont majoritairement urbains (58%) alors que le groupe des endettés est majoritairement rural (61%). Cela peut être dû au fait que les personnes originaires des communes rurales ou moins peuplées ont plus de facilités pour emprunter de l'argent que celles originaires des villes (Hall, 2018).



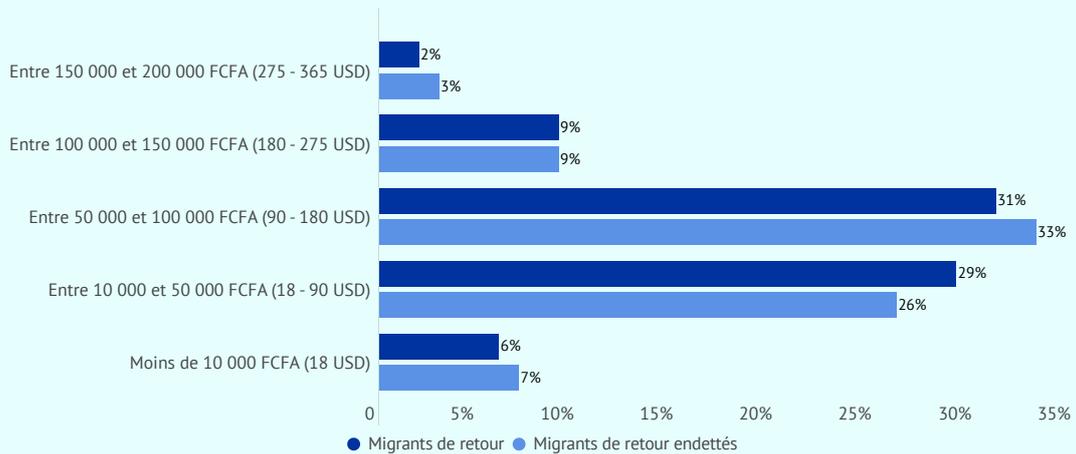
Il n'existe que peu de différences entre migrants de retour endettés ou non. A titre de comparaison, dans la population générale, 49% des individus ont terminé l'école primaire (données UNICEF), 12% ont terminé le secondaire (ibid) et 13% sont allés à l'université (données Banque Mondiale).

Graphique 3. Types d'emploi / occupation après le retour



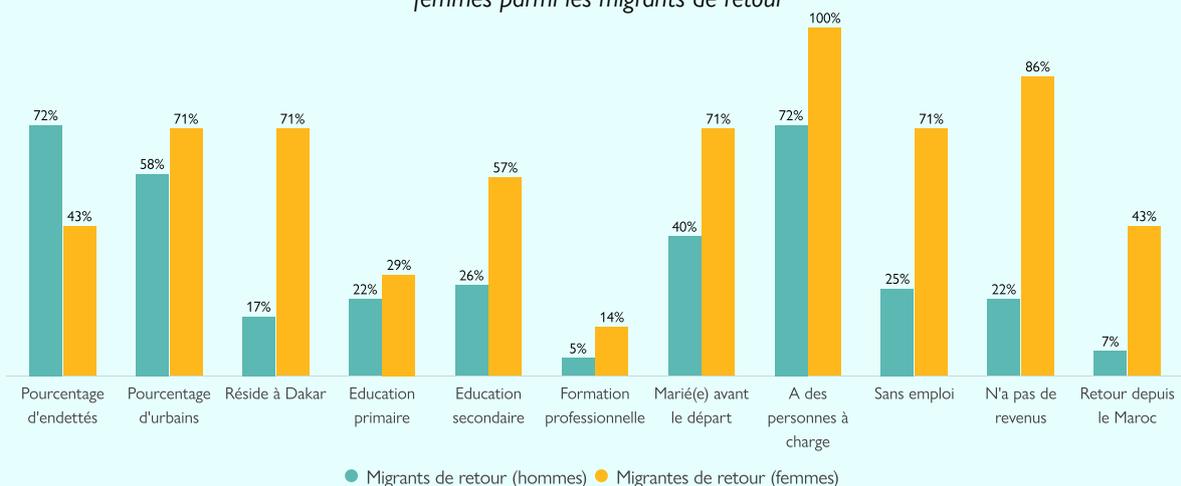
La majorité des migrants de retour endettés sont soit employés (35%), soit entrepreneurs (41%). Toutefois, 23% sont sans emploi. On observe par ailleurs qu'un tiers des migrants de retour endettés déclarent gagner moins de 50 000 FCFA par mois en moyenne après leur retour.

Graphique 4. Revenus mensuels moyens après le retour



Les **femmes** ne représentent que 2% de l'échantillon total et 1% des endettés. Toute généralisation à partir de leurs informations socioéconomiques risquerait donc d'être fautive. Cependant, au niveau de l'enquête, on note un certain nombre de spécificités par rapport aux hommes. **Elles sont en moyenne plus âgées, plus urbaines, ont un niveau d'éducation plus élevé, mais sont majoritairement sans emploi et sans revenus.** De plus, la plupart étaient mariées avant le départ en migration et ont toutes des personnes à charge. Une part plus importante a été rapatriée depuis le Maroc. Enfin, elles sont moins souvent endettées.

Graphique 5. Principales différences hommes – femmes parmi les migrants de retour



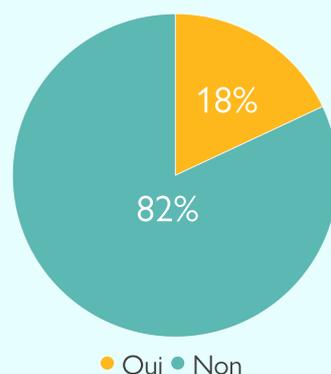
2.2. LES DIFFÉRENTS TYPES D'EMPRUNTS ET LEURS IMBRICATIONS

Dans cette étude, trois types de dettes ont été analysées :

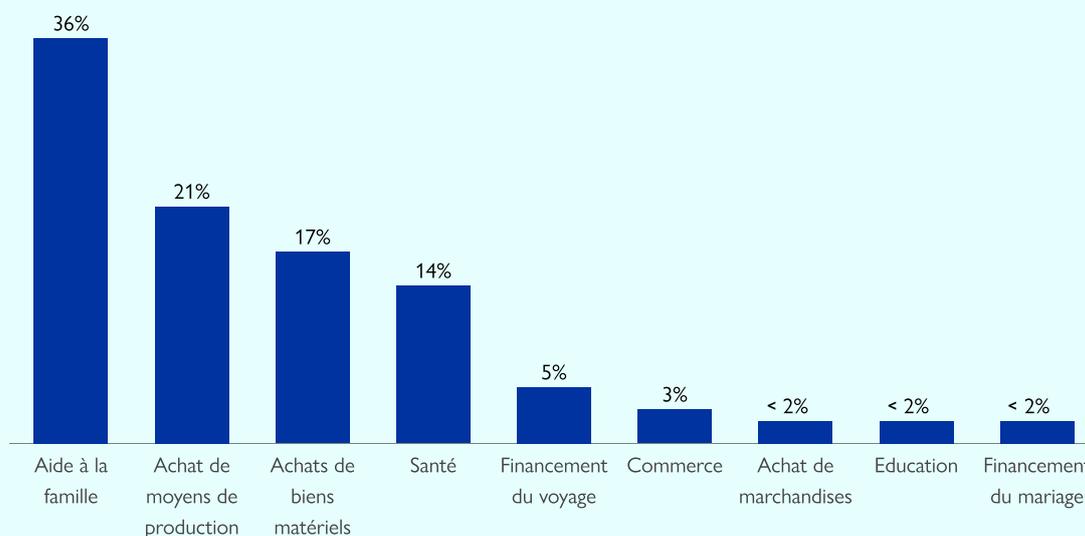
- 1) Type 1 : les dettes initiales, contractées avant la migration pour des motifs autres que migratoires
- 2) Type 2 : les dettes de migration, contractées pendant la préparation du départ et tout au long du trajet.
- 3) Type 3 : les dettes contractées au retour pour financer des projets professionnels ou personnels.

Les dettes initiales (type 1) ne sont pas très répandues parmi les sondés : seuls **18%** d'entre eux déclarent en avoir contracté (graphique 6). Ces emprunts ont principalement vocation à aider la famille, acheter des moyens de production, des biens matériels, ou payer des frais de santé (graphique 7). En moyenne, les montants empruntés sont de **294 045 FCFA, (540 USD)** soit plus de cinq fois le montant des revenus de la plupart des migrants de retour (58% gagnent moins de 50 000 FCFA, soit 90 USD, par mois) (graphique 4). Le remboursement de ces dettes n'est donc pas aisé et peut pousser la personne endettée à chercher des moyens d'accumuler rapidement des ressources. Ainsi, **41% des personnes ont été incitées à migrer du fait de leurs dettes initiales**. Dans ce cas, la migration vers des pays à plus hauts salaires est vue comme un moyen de rembourser ses échéances et éviter le surendettement. Cependant, elle peut également générer de nouvelles dettes.

Graphique 6. Proportion de sondés ayant contracté une dette initiale (type 1)

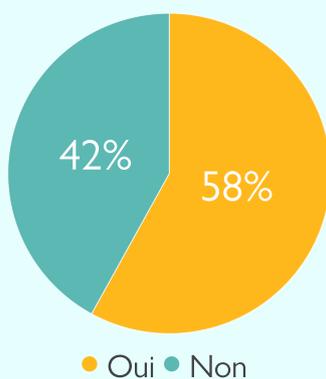


Graphique 7. Motifs de l'endettement initial (dette de type 1)

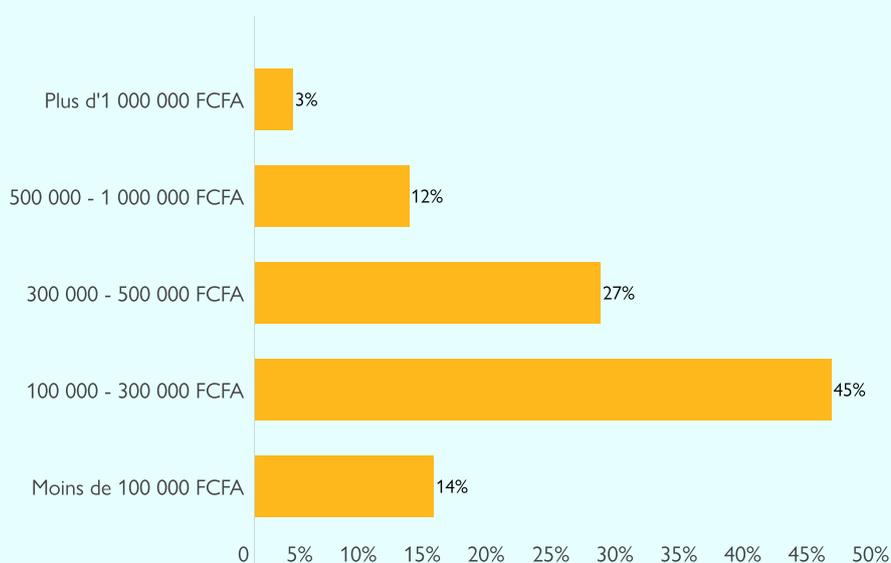


Les dettes de migration (type 2), contrairement aux autres types de dettes, concernent la majorité des enquêtés (58%). De plus, les montants empruntés sont les plus élevés (graphique 9) : 340 097 FCFA en moyenne (620 USD), soit presque sept fois le montant des revenus de la plupart des migrants de retour (graphique 12). Le fort niveau d'endettement est dû aux coûts importants de la migration depuis l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe (actuellement 1 300 000 FCFA, soit 2 400 USD) (PNUD, 2019). Bien que les femmes soient, d'une manière générale, moins endettées que des hommes, la tendance s'inverse pour les dettes de migration. En effet, le montant moyen emprunté par les femmes sondées est de 450 000 FCFA (820 USD). Étant plus souvent sans emploi et sans revenus (graphique 4), leur capacité d'autofinancement est plus faible ce qui peut les pousser à davantage emprunter. De plus, la migration féminine étant mal vue, elles reçoivent peu de soutien de la part de leurs proches pour financer leur projet migratoire (Gueye et al, 2020).

Graphique 8. Proportion de sondés ayant contracté une dette de migration (type 2)

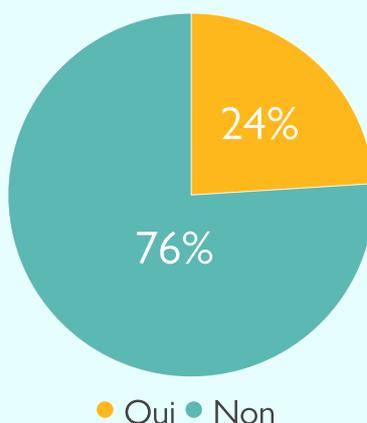


Graphique 9. Montants empruntés pour financer la migration (dette de type 2)

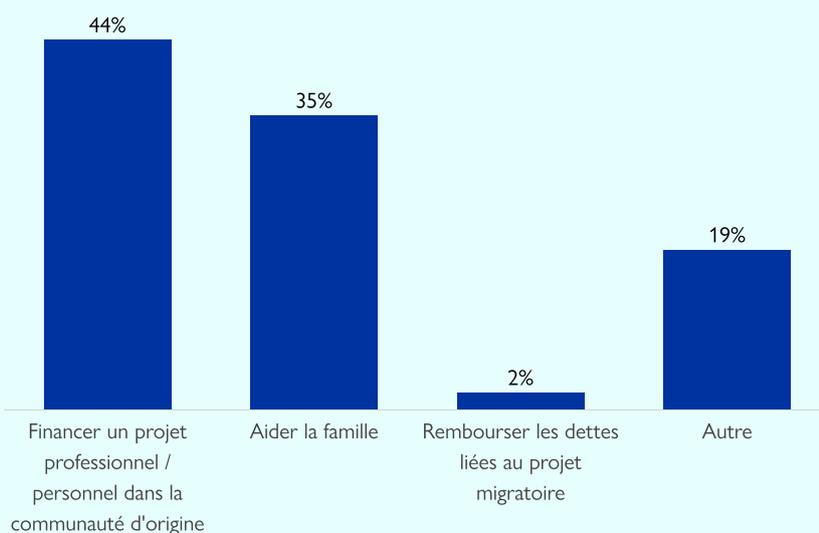


Les dettes de retour (type 3), concernent 24% des sondés (graphique 10) et atteignent en moyenne 146 465 FCFA (270 USD). Elles sont donc moins fréquentes que les dettes de migration, mais plus que les dettes initiales. Cela peut témoigner du fait que les migrants de retour ont des difficultés d'auto-financement plus importantes que les non-migrants du fait notamment de la perte de biens matériels ou de moyens de production, vendus pour financer la migration. Les emprunts de type 3 ont majoritairement vocation à financer un projet dans la communauté d'origine (44%) et aider la famille (35%) (graphique 11). Comme pour les prêts de type 1, les prêts au retour ont une forte dimension collective, bénéficiant en premier lieu à la famille et à la communauté. Une petite partie (2%) est destinée à rembourser de précédentes dettes, liées au projet migratoire.

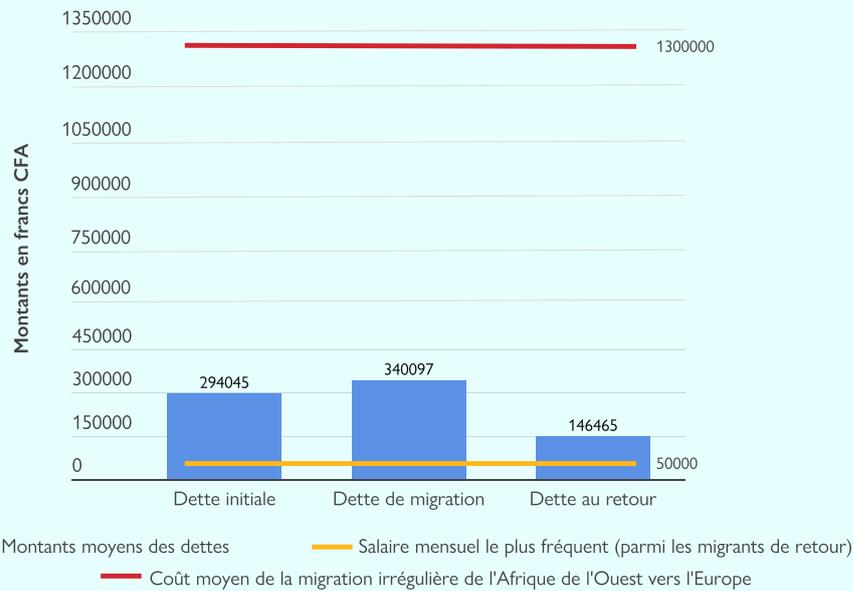
Graphique 10. Proportion de sondés ayant contracté une dette au retour (type 3)



Graphique 11. Motifs de l'endettement au retour (dette de type 3)

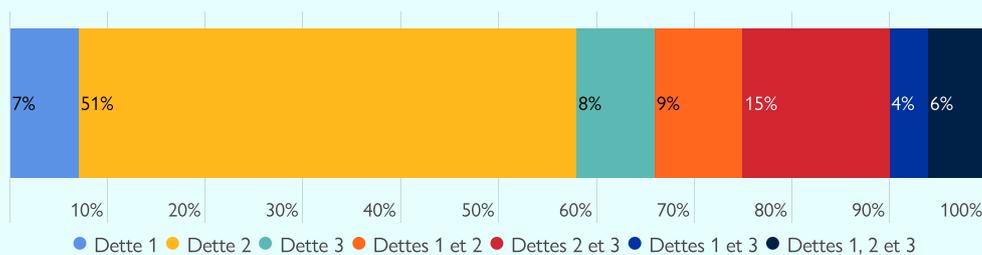


Graphique 12. Montant des dettes des migrants de retour comparé au niveau de revenu mensuel et au coût moyen de la migration vers l'Europe



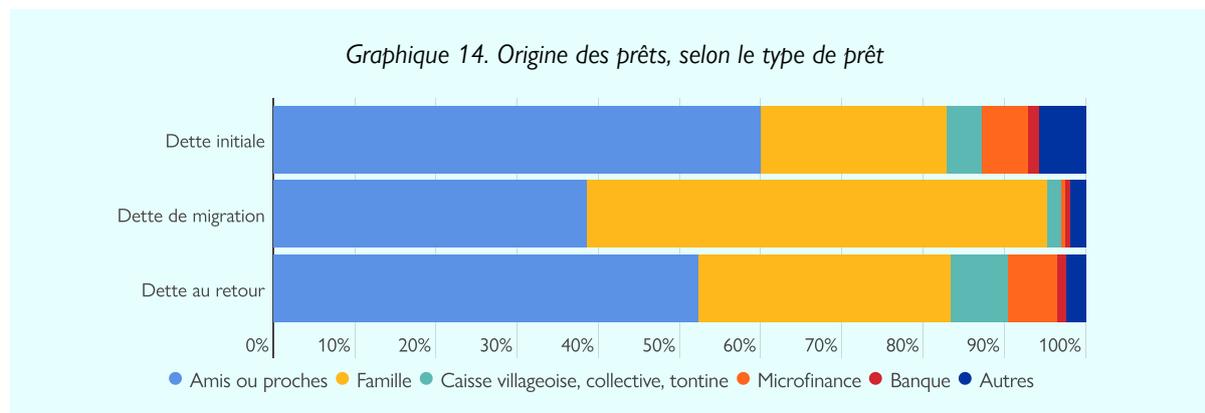
L'endettement prend donc des formes multiples qui ne sont pas mutuellement exclusives. Parmi les migrants de retour endettés, certains ont contracté un type de dette, d'autres deux, d'autres les trois (graphique 13). Les emprunts initiaux peuvent inciter à la migration qui, à son tour, engendre de nouveaux frais et de nouvelles dettes. Au retour, les impayés sont parfois remboursés à travers de nouveaux emprunts, ou par les revenus d'une activité économique qui nécessite des investissements, et donc des financements. L'accumulation de dettes est minoritaire mais n'est pas rare : **34% des sondés ont contracté au moins deux dettes, et 6% ont accumulé les trois types d'emprunts.**

Graphique 13. Type(s) de dettes contractées par les migrants de retour



2.3. LES MÉCANISMES DE L'EMPRUNT

Bien que les motifs de l'endettement varient, les divers mécanismes d'emprunt se retrouvent pour les trois catégories de dettes.

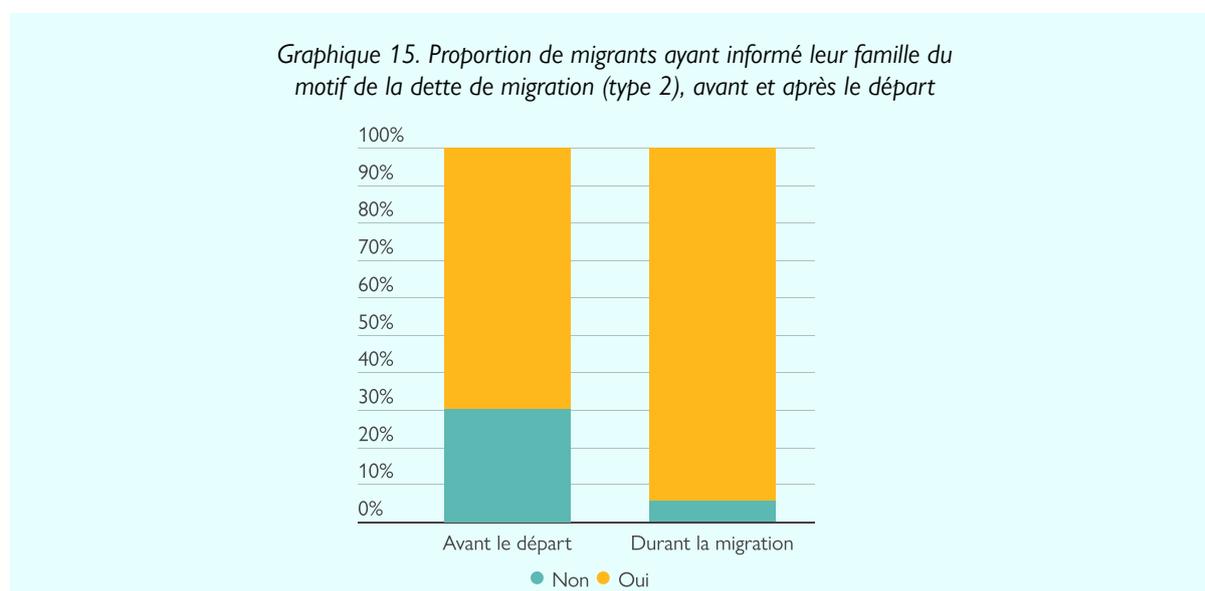


On note tout d'abord la **prédominance des prêts informels sans temporalité précise**. Les « amis ou proches » ainsi que « la famille » sont les principaux prêteurs des migrants de retour endettés (graphique 14). Les banques et les institutions de microfinance ne sont à l'origine que de 3% des emprunts. Cela s'explique par les conditions imposées aux débiteurs qui doivent posséder un compte bancaire, apporter des garanties, et payer des taux d'intérêts. Or, la plupart des candidats à la migration travaillent dans le secteur informel et ne sont pas éligibles à ce type de prêts. Les enquêtés ont toutefois révélé l'existence de pratiques de « détournement » de ces contraintes soit en demandant à un proche bénéficiant d'une meilleure situation économique d'emprunter pour eux, soit en utilisant l'argent d'un prêt destiné à d'autres projets.

« Les institutions de microfinance ne financent plus, à moins qu'ils [les migrants] aient des garanties d'une personne ou organisation tierce. Si quelqu'un obtient un prêt, ils utilisent un autre motif, on parle de « prêt campagne » [...]. C'est au moment des paiements que les banques se rendent compte que les migrants ne sont plus au Sénégal, qu'ils sont partis ».

Entretien avec un informateur-clé, membre de la société civile à Kolda.

La plupart des candidats à l'émigration privilégient donc les prêts informels, qui se font le plus souvent sur la base d'un contrat verbal, libre d'intérêts. Les données recueillies montrent que dans plus de 90% des cas, les prêteurs ne demandent pas d'intérêts.



« Le phénomène d'emprunt pour le projet migratoire irrégulier a baissé ces dix dernières années avec les campagnes sensibilisation des radios communautaires, des réunions d'informations et de certains projets des ONG. Je pense que les familles ont compris les risques de la migration ».

Entretien avec un informateur-clé, membre de la société civile, à Sédhiou.

Les amis ou les proches sont les plus souvent sollicités pour emprunter, sauf pour **les dettes de migration qui sont plus volontiers contractées au sein de la famille**. Cela s'explique en partie par la tendance à ne pas révéler les intentions de migrer au-delà du cercle familial proche. Les enquêtes suggèrent même qu'une part non-négligeable des migrants n'informent leur famille de leur projet migratoire qu'une fois sortis du Sénégal. Les données quantitatives semblent confirmer cette tendance dans la mesure où **30% des sondés ont déclaré qu'avant le départ, leur famille ne savait pas que l'argent prêté servirait à migrer** (graphique 15). Ce pourcentage chute à 5% après le départ en migration.

Malgré cette part de secret dans l'organisation du projet migratoire, **l'aide de la famille est souvent centrale** dans l'obtention de financements, notamment dans le cadre de prêts informels. Les risques de la migration irrégulière étant de mieux en mieux connus des prêteurs, les réticences à prêter de l'argent aux candidats à l'émigration auraient fortement augmenté ces dernières années. Pour les autres types de prêts, non liés à la migration, le jeune âge et la précarité professionnelle peuvent également être un frein à l'obtention de financements. Les familles, en particulier les mères, engagent alors leur responsabilité ou hypothèquent leurs biens auprès des prêteurs afin d'assurer qu'en cas de difficulté de remboursement de l'individu, elles régleraient elles-mêmes les impayés. **En mettant en jeu la responsabilité collective de la famille face au prêteur, la dette prend une dimension sociale forte dans laquelle l'individu fait peser le risque de faillite de son projet sur tout son entourage**. Le partage des bénéfices de la migration devient alors le corollaire de ce partage des risques.

« Certains hypothèquent leurs biens, soit des machines, terrains, entre autres, ou d'autres le font à leur place. On voit des mamans qui gagent leurs bijoux, ou empruntent des tontines etc. Cependant, ce ne sont pas tous les gages qui sont acceptés, je pense que tout est question de confiance et le contrat est toujours verbal ».

Entretien avec un informateur-clé, membre du personnel AVRR, à Dakar.

2.4. L'ENDETTEMENT SOCIAL DES MIGRANTS

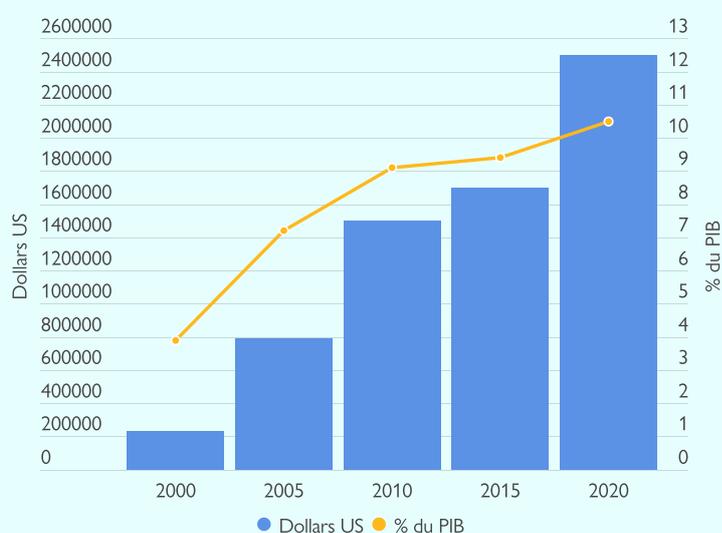
Au Sénégal, la décision de migrer se fait souvent sur la base d'un « arrangement économique tacite » au sein de la famille (Ndione et al, 2005). En effet, avec son départ, le migrant emporte avec lui les sacrifices et espoirs de tout son entourage. Ceux-ci ne sont pas toujours quantifiables ou matériels, ils n'en sont pas moins réels puisque l'échec du projet migratoire a des conséquences sérieuses quant à la cohésion sociale dans la communauté (Gueye, 2007) et peut parfois mener à des ruptures familiales (GERM, 2018). On peut ainsi parler de **dette symbolique ou morale**, qui va au-delà du remboursement de la somme initialement prêtée (Gueye, 2007) et consiste, d'une manière générale, à améliorer les conditions de vie de la famille et de la communauté.

« Le jeune qui est là et qui part en migration a une dette envers sa famille et sa communauté moralement. Il y a des gens qui partent et ne contribuent pas à la vie de la communauté. Ces derniers n'ont pas payé la dette. En revanche celui qui est parti et contribue a payé sa dette ».

Entretien avec un informateur-clé, membre de la société civile, à Kolda

Les **transferts d'argent** sont une rétribution habituellement attendue par les familles et sont considérés comme un des principaux signes de réussite du projet migratoire (GERM, 2018). De fait, les contributions de la diaspora au niveau macroéconomique sont conséquentes : elles comptaient pour 10,5% du produit intérieur brut (PIB) en 2019 (**graphique 16**). Au niveau des foyers, elles prennent une place prépondérante dans la gestion du quotidien, notamment pour les besoins alimentaires, le financement d'équipements communautaires, et les investissements immobiliers (Gueye, 2020). Ces transferts créent une certaine **dépendance** entre la famille et ses membres émigrés qui est vue comme un moyen de récompenser les sacrifices consentis pour le départ et consolider les liens familiaux autour de la logique de solidarité réciproque (Ndione et al, 2005). Ce « **retour sur investissement** » est particulièrement attendu par les mères, qui sont impliquées en premier lieu dans la préparation au départ (voir la section sur la préparation individuelle et collective au départ) et dont la valorisation sociale au sein de la communauté dépend de la réussite ou l'échec de leur enfant (GERM, 2018 ; Gueye et al, 2020).

Graphique 16. Transferts d'argent de la diaspora sénégalaise, montants et proportion du PIB sénégalais



Source : Statistiques du DAES sur la migration et le développement au Sénégal. Disponibles sur le site : <https://migrationdataportal.org>

Les seconds types d'attentes sont les **contributions matérielles**. Faire construire une maison et acheter une voiture s'inscrivent également dans les principaux signes de réussite d'un projet migratoire (GERM, 2018). D'une manière générale, les achats de biens de consommation ou les contributions à des cérémonies sociales et religieuses sont beaucoup plus fréquents que les investissements (Ndione et al, 2005). Cependant, plus les montants envoyés sont élevés, plus la part des dépenses de « long terme » (dans le secteur immobilier, éducatif, sanitaire) devient importante (Ndione et al, 2005).

Enfin, il est également attendu du migrant qu'il apporte des **contributions immatérielles** à sa famille et à sa communauté. A ce titre, **aider un frère ou un proche à migrer** fait partie des principaux signes de succès à l'étranger (GERM, 2018). Cette aide peut prendre la forme d'une aide administrative pour obtenir un visa ou un titre de séjour. Il serait intéressant d'analyser dans quelle mesure le mariage avec un(e) membre de la communauté dans le but de le/la faire bénéficier du regroupement familial s'inscrit dans ce raisonnement. Pour l'instant, peu de données ont été trouvées sur le sujet. Une autre forme de rétribution immatérielle est ce que le démographe Pap Sakho appelle la « dette d'information »¹⁰ : les migrants installés à l'étranger ou de retour au Sénégal sont généralement vus comme des sources d'information privilégiées pour renseigner les candidats à l'émigration sur le trajet migratoire et les opportunités de travail dans les pays de destination (GERM, 2018). Si certains monnaient ces informations, la plupart le font de manière « altruiste » (Gueye et al, 2020) dans le même esprit de solidarité réciproque décrit précédemment.

¹⁰ Notes de l'entretien exploratoire mené par l'OIM avec Pap Sakho en mars 2020.

« Mais aussi il y a la solidarité. Par exemple un migrant te paye le billet, et au lieu de lui rembourser directement, tu fais venir quelqu'un de la communauté, c'est toujours une chaîne qui s'élargit ».

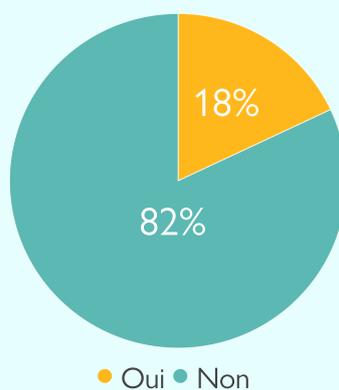
Entretien avec un informateur-clé, membre de la société civile, à Kolda

Les types de rétribution attendus par les migrants sont donc multiples et s'inscrivent tous dans une **logique de « don contre don »** omniprésente dans la société sénégalaise (GERM, 2018). Dans le cas des migrants de retour endettés, le sentiment de redevabilité est exacerbé et se manifeste tout d'abord envers les prêteurs et les membres de la famille. Le respect des devoirs moraux explicites et implicites affermit l'ancrage de l'émigré dans sa communauté d'origine et renforce la cohésion sociale autour de lui et de sa famille (Gueye, 2007). A l'inverse, la non-observation de ces obligations peut mener à des pressions et abus multiples.

2.5. PRESSIONS SOCIALES ET ABUS LIÉS À L'ENDETTEMENT

Au vu des multiples formes d'endettement (financier et symbolique) que supportent les migrants et leurs familles, la question du remboursement est cruciale pour le maintien de la cohésion dans la communauté d'origine, et parfois, pour la sureté même des endettés. En effet, des pressions et abus peuvent survenir lorsque le migrant ou sa famille ne parviennent pas à rembourser leurs dettes. Parmi les participants à l'enquête, **18%** ont déclaré que leur famille ou eux-mêmes **ont été victimes d'abus, de violences, ou de menaces pour rembourser une dette** (graphique 17). Les abus perpétrés contre les migrants se sont **majoritairement** déroulés au Sénégal et prennent principalement la forme d'humiliations et d'injures (60%) ainsi que de violences psychologiques (24%) (graphique 18).

Graphique 17. Proportion de migrants reportant des violences et abus pour rembourser une dette



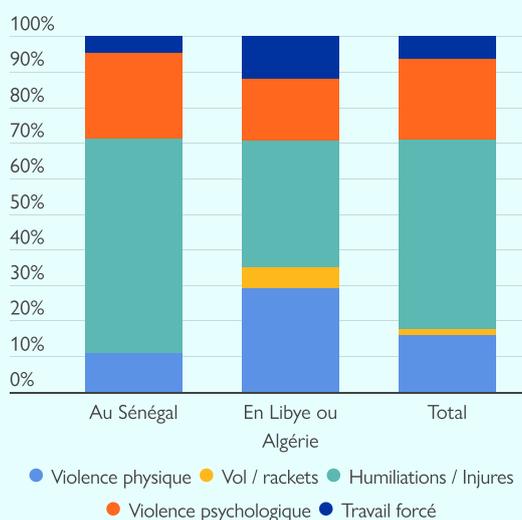
« On a noté aussi de façon fréquente des migrants victimes de violences verbales de la part des membres de leur propre famille à cause de l'échec du projet migratoire ».

Entretien avec un informateur-clé, membre du personnel AVRR, à Dakar

Ces données détaillent les tendances décrites par certains articles qui parlent de « pressions familiales » vécues par les migrants de retour ayant des difficultés financières (Flahaux, 2015). Durant les entretiens, peu de personnes ont parlé de ces abus, ce qui peut s'expliquer soit par leur faible visibilité (étant principalement verbales et psychologiques), soit par le malaise des enquêtés sur ce sujet. L'occurrence de tels abus met en lumière les violences symboliques exercées par les communautés d'origine et par certaines familles sur les migrants et **révèle ainsi les aspects réellement contraignants du système social de dépendance mutuelle.**

Les abus perpétrés en Libye ou en Algérie pour forcer les migrants à rembourser une dette ont rarement été mentionnés par les enquêtés : seuls 3% en ont parlé. Les humiliations et les injures sont là aussi les plus fréquentes (35%). Cependant, on remarque une prévalence des violences physiques (29%), du travail forcé (11%), et des vols/rackets (5%) (graphique 18). Ces tendances semblent correspondre aux descriptions faites de la brutalité très directe dont sont victimes les migrants en Afrique du Nord (HCDH, 2018), notamment concernant le travail forcé. En effet, n'ayant pas toujours les moyens de payer les frais de sortie demandés par les gardiens, les migrants détenus en Libye sont parfois « libérés » par un employeur, qui, en échange, leur impose de travailler un certain nombre de mois pour rembourser le montant de la caution. Une autre forme d'abus fréquemment relevée dans les rapports d'ONG et d'institutions internationales est l'exploitation sexuelle des femmes migrantes. Dans ce cas, la relation d'endettement tend à s'inverser chronologiquement : les femmes payent « à l'avance » une étape du trajet migratoire à travers des relations sexuelles avec un passeur qui dure parfois plusieurs semaines ou mois (Gueye et al, 2020). Bien que ce type d'abus soit considéré comme fréquent, aucune des migrantes enquêtées n'en a parlé.

Graphique 18. Types de violences subies par les migrants pour rembourser une dette, selon le pays



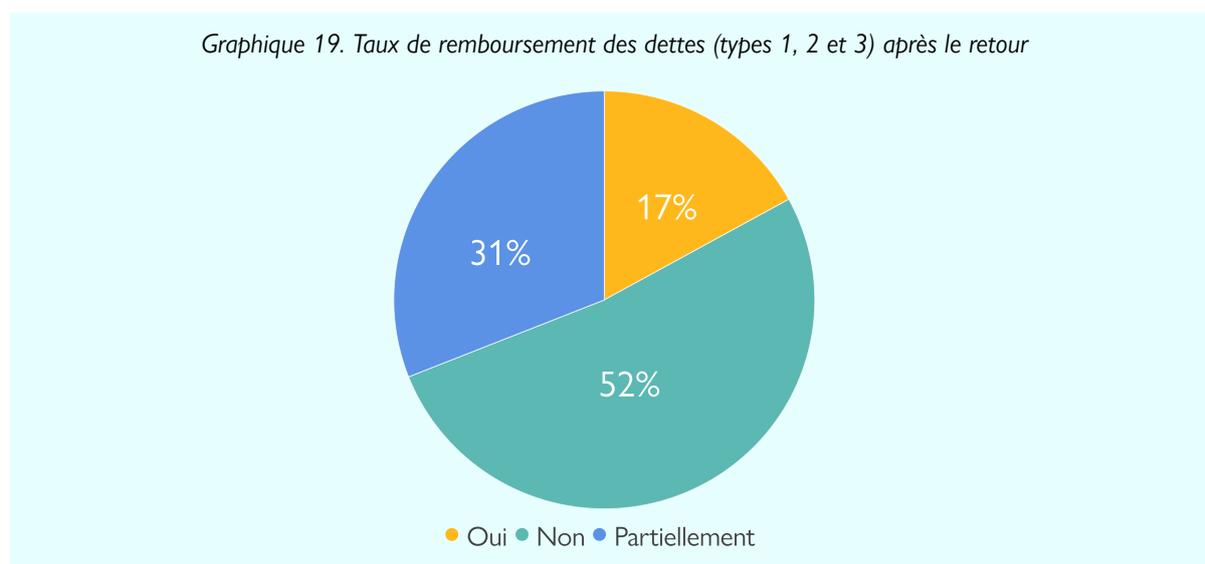
L'endettement a donc des conséquences omniprésentes sur le parcours migratoire des Sénégalais : il peut influencer la décision de migrer, créer des obligations morales contraignantes et collectives, et vulnérabiliser les migrants sur la route. Les pressions et abus liés aux dettes se faisant principalement sentir dans le pays d'origine, il est pertinent de se demander dans quelle mesure elles agissent sur les capacités de réintégration des migrants au moment du retour. La prochaine section analyse les différents impacts de l'endettement sur les processus de réintégration, au niveau individuel et collectif.



3. LES CONSÉQUENCES DE L'ENDETTEMENT SUR LA RÉINTÉGRATION AU SÉNÉGAL

3.1. LES NIVEAUX D'ENDETTEMENT AU RETOUR

Au moment du retour, les migrants sont confrontés à deux potentielles formes d'endettement : les dettes « restantes » contractées avant ou pendant le voyage, et les « nouvelles » dettes, contractées après le retour. Au moment de l'enquête, le niveau d'endettement des migrants était encore très fort : **seuls 17% des sondés avaient totalement remboursé leurs dettes** (graphique 19). L'analyse du profil des migrants de retour endettés a montré que ce pourcentage varie avec certains déterminants : le genre, la situation professionnelle et le fait d'avoir subi des abus.

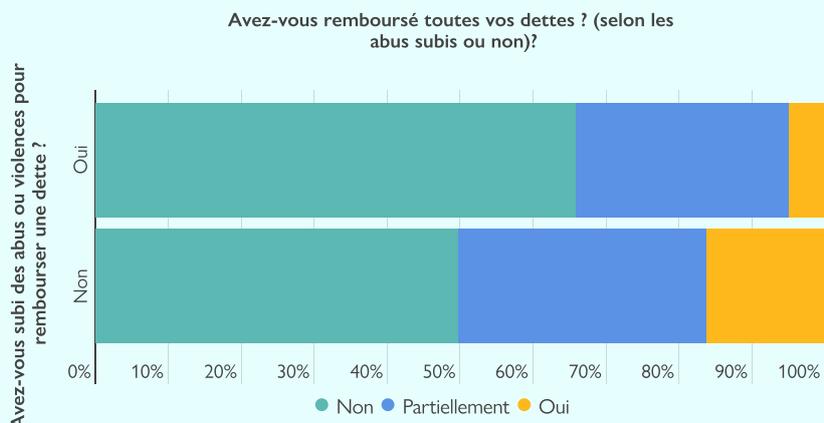


Les femmes interrogées ont un meilleur taux de remboursement que les hommes : **33%** avaient totalement terminé de payer leurs dettes, contre 16% pour les hommes. Cela pourrait s'expliquer par le fait que culturellement, il est moins attendu des femmes qu'elles prennent en charge financièrement les besoins de leur famille, contrairement aux hommes. Elles pourraient alors plus facilement rediriger leurs revenus dans le remboursement de leurs dettes.

La profession semble également être un déterminant important de la capacité de remboursement. En effet, **19% des employés et 18% des entrepreneurs** avaient remboursé l'intégralité de leurs dettes contre 11% pour des demandeurs d'emploi et aucun des étudiants/élèves. Les possibilités de travail dans les zones de retour ainsi que l'employabilité des migrants apparaissent donc comme deux aspects à privilégier dans le cadre des programmes de réintégration.

Enfin, le fait d'avoir subi des pressions et abus pour rembourser une dette est corrélé négativement avec le taux de remboursement des migrants de retour. Seules **5% des personnes ayant été victimes de violences** ont réussi à rembourser l'intégralité de leurs dettes (graphique 20), contre 16% pour ceux qui n'en ont pas souffert. Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que, face aux pressions, les migrants redirigent toute somme perçue vers leurs prêteurs au lieu de les investir dans une activité génératrice de revenus. Se créé alors **un cercle vicieux de précarité où la priorité donnée au remboursement des dettes empêche la mise en place d'un processus de réintégration économique durable**, bénéfique tant pour le migrant que pour ses prêteurs.

Graphique 20. Taux de remboursement des dettes (types 1, 2, et 3), selon les abus subis ou non



Le niveau d'endettement des migrants de retour est donc important et affecte plus fortement certaines catégories de population. Les défis et opportunités auxquels font face les migrants dépendent donc en partie de leur profil, mais également des difficultés sociales et économiques qu'ils rencontrent au retour.

3.2. IMPACTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DE LA DETTE

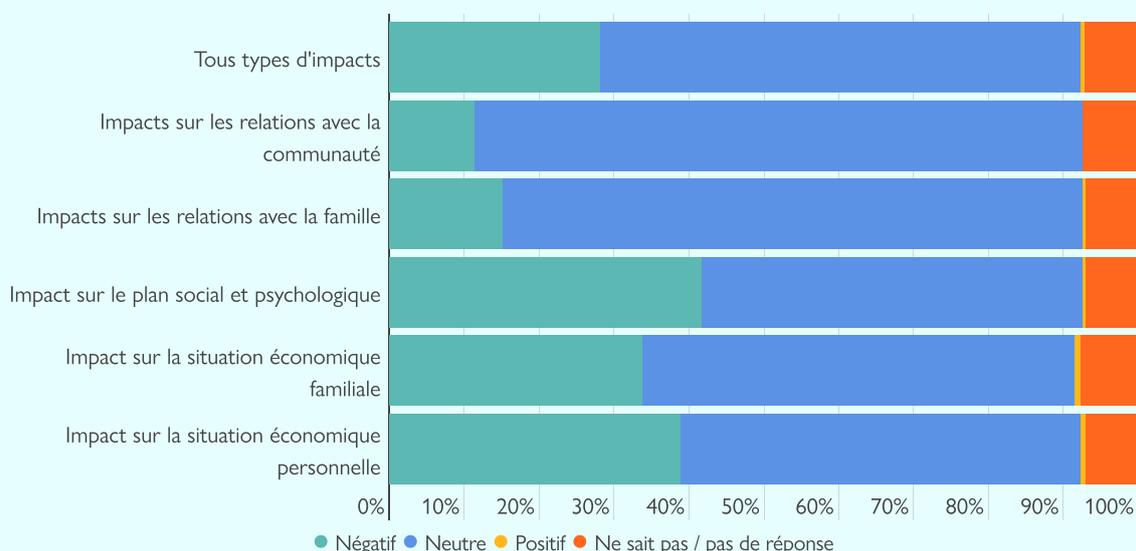
Il est ressorti des entretiens avec les informateurs-clés qu'il était plus difficile pour un migrant endetté de se réintégrer dans la communauté d'origine que pour un migrant non-endetté, dans la mesure où le paiement des dettes ne leur permettait pas de « repartir à zéro » librement.

« La réinsertion des endettés est un peu difficile parce qu'ils sont parfois obligés de durement travailler pour rembourser. C'est plus facile pour un migrant qui est parti avec ses propres moyens, parce qu'il se dit qu'il va juste reprendre à zéro ».

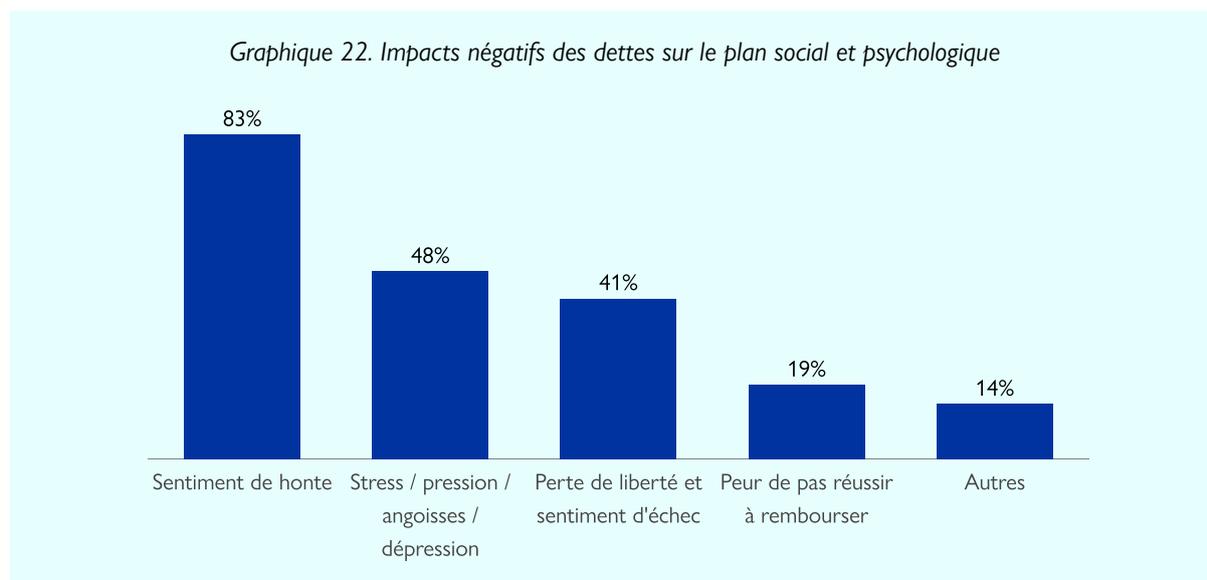
Entretien avec un informateur-clé, membre du personnel AVRR, à Dakar

Bien que cette opinion semble largement partagée, la majorité (64%) des migrants interrogés dans le cadre de l'enquête ont déclaré que leurs dettes n'ont pas d'impact particulier sur leur situation au retour (graphique 21).

Graphique 21. Impacts de l'endettement sur la situation des migrants de retour



Ces divergences entre les données quantitatives et qualitatives s'expliquent peut-être par les réticences personnelles ou culturelles des migrants sénégalais à révéler directement leurs vulnérabilités. Ceux qui ont parlé des **effets négatifs de l'endettement (28% de l'échantillon)** sont en premier lieu **affectés au niveau social et psychologique**. Les principales difficultés évoquées sont le sentiment de honte, le stress et la dépression, ainsi que la perte de liberté et le sentiment d'échec (**graphique 22**). Ces sentiments de honte et d'échec ont souvent été décrits comme omniprésents chez les migrants de retour (Hall, 2018 ; GERM, 2018 ; OIM 2019, Ngom, 2019). Ils touchent également les familles, en particulier les mères, qui portent en partie la responsabilité morale de l'échec de leurs enfants (Gueye et al, 2020 ; GERM, 2018). Ainsi l'endettement peut avoir des conséquences considérables sur la structure familiale.



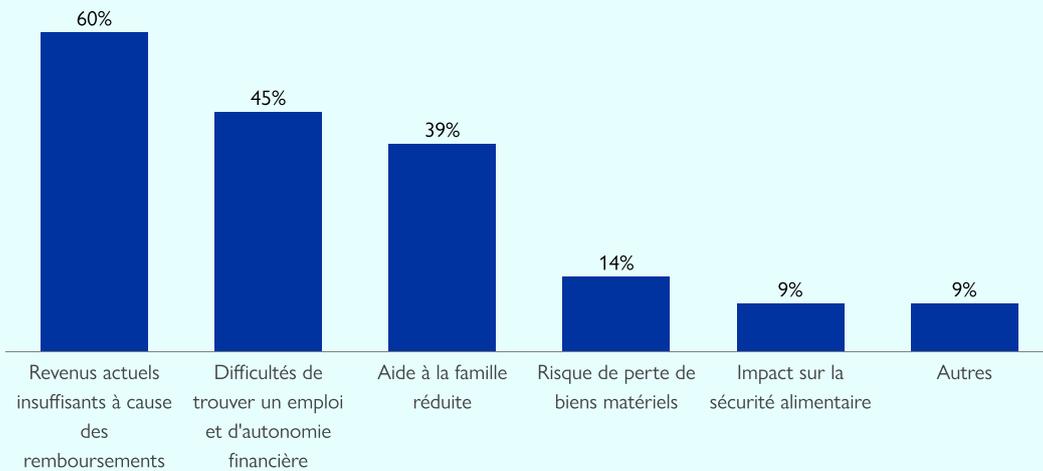
Ainsi, s'opère parfois un **changement d'attitude envers les migrants, de la part de leur entourage**. Au sein des communautés d'origine et de certaines familles, les migrants de retour sont socialement dévalorisés (GERM, 2018). L'échec du projet migratoire crée des stigmates qui peuvent aboutir à des ruptures familiales : les hommes sont vus comme des paresseux (Gueye, 2020) ou des maudits (GERM, 2018) et les femmes comme des prostituées (Gueye et al, 2020). Le fait de revenir endetté ternit encore l'image des migrants de retour.

« Oui la dette change les relations avec la famille quand elle n'est pas payée. Par exemple moi, mon cousin ne m'appelle plus. Avant de contracter la dette, on communiquait souvent, nos relations étaient très bien, mais maintenant rien ne marche à cause de cette dette impayée ».

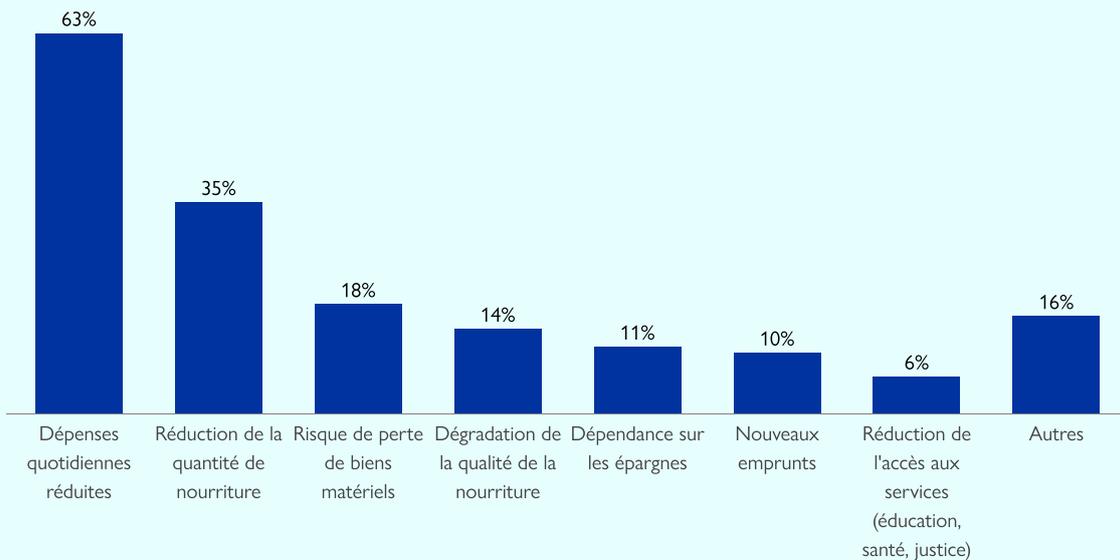
Témoignage d'une migrante de retour à Vélingara.

Les emprunts se faisant principalement sur la base d'un contrat moral tacite basé, dans la plupart des cas, sur la confiance mutuelle (voir section sur les mécanismes de l'emprunt), les difficultés de remboursement tendent à créer de la défiance envers la personne endettée de la part du prêteur, mais également des personnes informées de l'emprunt. Comme vu précédemment, les migrants de retour endettés sont alors parfois l'objet de violences verbales et psychologiques dans la communauté d'origine (voir section sur les pressions sociales et abus liés à l'endettement).

Graphique 23. Impacts négatifs des dettes sur la situation économique personnelle du migrant de retour



Graphique 24. Impacts négatifs des dettes sur la situation économique de la famille du migrant de retour



Sur le plan économique, les impacts négatifs de l'endettement prennent également une dimension collective. Au niveau individuel, les migrants souffrent le plus souvent d'une **insuffisance de revenus** pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, ainsi que **des difficultés pour trouver un emploi** (graphique 23). Au niveau familial, les ménages tendent à **réduire leurs dépenses quotidiennes** ce qui impacte la quantité et la qualité de la nourriture achetée (graphique 24). De plus, certains **volent des biens matériels** ou **utilisent leurs épargnes** pour payer les créanciers. Ces tendances montrent que les pressions sociales sont telles que les personnes privilégient le remboursement des dettes plutôt que la stabilisation de leur propre situation économique et professionnelle. Comme l'ont mentionné plusieurs enquêtés, **s'acquitter de ses dettes est vu comme la première étape vers la réintégration**. Cependant, donner la priorité aux créanciers peut parfois entraver la solvabilité de long-terme des migrants de retour lorsqu'ils utilisent, pour cela, des fonds destinés à un projet économique (Hall, 2018). Or, les données collectées montrent que les personnes ayant une activité professionnelle stable (employés, entrepreneurs) ont les meilleurs taux de remboursement (voir section sur les niveaux d'endettement au retour). Privilégier des stratégies de réintégration durable pourrait donc présenter des avantages multiples pour le migrant, sa famille et sa communauté.

3.3. LES STRATÉGIES D'ADAPTATION DES MIGRANTS DE RETOUR

Face aux défis du retour, les migrants mettent en place des stratégies d'adaptation qui s'inscrivent à différents degrés dans la logique de la **réintégration durable**. Pour rappel, celle-ci est considérée comme effective « lorsque le migrant de retour atteint un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale au sein de sa communauté et de bien-être psychosocial, qui lui permet de faire face aux facteurs de migration. Une fois que la réintégration est durable, la décision de migrer à nouveau devient un choix et non une nécessité pour le migrant » (Glossaire de l'OIM sur les Migrations, 2019).

Les dispositions mises en place dépendent d'une part des priorités et ressources individuelles, de l'autre des opportunités dans les communautés de retour. Un précédent rapport de l'OIM a analysé les différents niveaux d'accès à l'emploi, la formation et aux services de base de cinq grandes communautés de retour : Pikine/Thiaroye-sur-mer, Kolda, Vélingara, Tambacounda et Goudiry (Hall, 2018). Les réalités structurelles étant différentes, les réponses des migrants de retour sont, elles aussi, variées.

Bien qu'aucune question ne portât directement sur ce sujet, quelques migrants de retour ont indiqué pendant les enquêtes qu'ils n'étaient **pas rentrés dans leur communauté d'origine** après leur retour et s'étaient réinstallés ailleurs au Sénégal. Les pressions et stigmates qui pèsent sur les migrants de retour, en particulier sur les endettés, les mènent parfois à ne pas rentrer chez eux. Les personnes originaires de milieux ruraux ont ainsi tendance à se réinstaller en milieu urbain (GERM, 2018). **Le rapatriement des émigrés tend donc à accentuer les migrations internes vers les pôles territoriaux plus attractifs, notamment les villes.**

« Les migrants ne veulent plus retourner dans leur village natal et ils préfèrent aller autre part que de revoir leurs familles. Ils ont peur de l'avis des gens sur leur échec. Ce qui fait parfois que leur projet de réintégration est implanté ailleurs ».

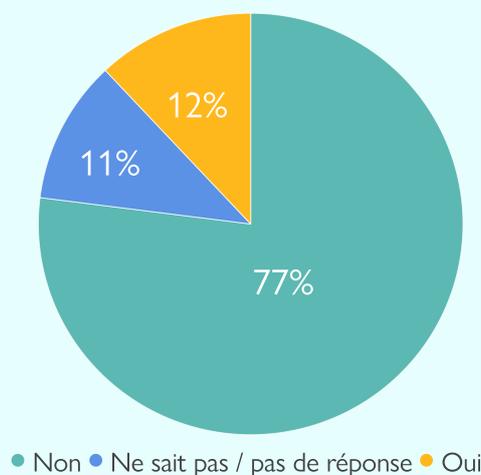
Entretien avec une informatrice-clé, membre du personnel AVR, à Dakar.

La réinstallation en milieu urbain peut également s'expliquer par la **volonté de repartir à l'étranger** de certains migrants de retour. La remigration est souvent considérée comme un moyen de restaurer son honneur face à la honte du rapatriement (GERM, 2018 ; Gueye et al, 2020). En plus d'emplois plus nombreux, les villes offrent également des facilités logistiques pour le départ, en termes de transports et d'intermédiaires de voyage. L'impact de l'endettement sur la décision de repartir a été mentionné durant les entretiens avec les informateurs-clés : confrontés à la difficulté de rembourser leurs dettes, bon nombre de migrants de retour opteraient pour « retenter l'aventure » (GERM, 2018 ; Gueye, 2020). Pourtant, parmi les migrants de retour sondés, **77% ont affirmé que leurs dettes n'étaient pas une incitation à remigrer (graphique 25)**, ce qui contredit les affirmations des informateurs-clés ainsi que les analyses sur l'aspiration à la remigration au Sénégal (Robin et al, 2000, GERM, 2018 ; Hall, 2018). Cela peut s'expliquer soit par le fait que les dettes ne sont pas le motif principal de leur désir de repartir, soit par la réticence à parler des intentions de voyage, spécialement à l'OIM. En effet, la quasi-totalité des migrants interrogés ont été assistés par l'OIM à travers le programme AVR, et peuvent de ce fait bénéficier d'une assistance financière à la réintégration. Bien qu'il ait été rappelé aux individus enquêtés que cette étude n'influçait pas l'obtention de cette aide, certains ont probablement occulté leurs intentions de départ de peur de ne plus y être éligible. Il serait donc pertinent qu'une étude complémentaire soit réalisée afin d'aborder de manière plus approfondie l'impact de l'endettement sur la décision de remigrer.

« Si le migrant a le sentiment qu'il reste trop d'échéances pour le remboursement de la dette, que cela va durer trop d'années, certaines personnes perdent patience et préfèrent repartir ».

Entretien avec un informateur-clé, membre de la société civile, à Kolda.

Graphique 25. Proportion de migrants de retour envisageant de remigrer pour rembourser leurs dettes



Les intentions de repartir à l'étranger n'excluent toutefois pas la mise en place d'un **projet professionnel au Sénégal**. Après leur retour, la plupart des migrants travaillent dans le secteur informel (New Humanitarian, 2012). Leur meilleure connaissance des trajets et procédés migratoires poussent certains à devenir eux-mêmes « passeurs » (Gueye et al, 2020). La plupart cependant tentent de trouver un emploi, ou créent de petites entreprises (New Humanitarian, 2012). L'intérêt pour l'**entreprenariat** est quasi-universel chez les migrants de retour qui ont confiance en leur capacités pour mener de tels projets (Hall, 2018). De nombreuses associations et collectifs ont ainsi été créés par les migrants de retour au Sénégal (Hall, 2018 ; OIM, 2019), ce qui suggère une relativement bonne capacité d'auto-organisation. Toutefois, le manque de moyens financiers et de contacts est souvent un frein à ces initiatives et menacent leur durabilité (Hall, 2018).

Face à cette réalité, il existe au Sénégal des organisations gouvernementales et non-gouvernementales travaillant dans le secteur de l'aide au retour et à la création d'entreprises. Ainsi, le Programme des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC), le projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi, des Jeunes et des Femmes (PAPEJF), le Programme d'Appui à la création de Micro Entreprise (PAME), le Projet d'Appui à la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes en milieu Rural (PAJER) sont des exemples de programmes soutenus par le gouvernement sénégalais pour offrir un **soutien économique** aux migrants de retour (Hall, 2018). Les associations tels que Caritas, la CEPAIM, ou l'ONG La Lumière ont également développé des projets dans ce domaine (FAO, 2018). Enfin, les migrants assistés au retour par l'OIM peuvent également bénéficier, à travers le programme AVRR, d'une assistance économique à la réintégration, qui est utilisée principalement pour la création de micro-entreprises.

Dans le **secteur psychosocial**, des structures telles que le Bureau d'Accueil et d'Orientation des Sénégalais de l'Extérieur (BAOS), les Conseils départementaux de la Jeunesse (CDJ), la Croix-Rouge, l'ONG VIS, les séances d'écoute et d'orientation de l'OIM, ainsi que l'initiative Migrants as Messengers offrent un soutien aux migrants de retour, ainsi que des opportunités de s'investir dans la sensibilisation sur les réalités de la migration et du retour (Hall, 2018).

Malgré l'existence de ces structures, leur manque de visibilité ou d'efficacité parfois (Hall, 2018) contribue au sentiment d'abandon institutionnel que partagent les migrants de retour (New Humanitarian 2012). Le renforcement organisationnel et le développement de procédures claires entre les institutions semblent donc essentiels pour offrir une prise en charge systématique et pérenne aux Sénégalais de retour dans leur pays.

CONCLUSION

Cette étude a montré qu'au Sénégal, la plupart (72%) des migrants assistés au retour par l'OIM se sont endettés soit pour financer leur migration (58%) soit pour d'autres projets personnels ou professionnels (18% avant la migration, 24% après). La grande majorité des emprunts se font de manière informelle, au sein de la communauté d'origine, sur la base d'un contrat oral tacite de confiance mutuelle. Les niveaux d'endettement équivalent généralement à plusieurs mois de revenus, les migrants de retour endettés sont particulièrement vulnérables aux pressions financières et sociales au moment de leur retour.

Les familles sont également impactées dans la mesure où elles sont fortement impliquées dans la préparation au départ et dans le processus d'emprunt. En mettant en jeu la responsabilité et la réputation familiales face aux prêteurs, les dettes dépassent le cadre strictement financier et acquièrent une dimension morale qui contraint le migrant à un large spectre d'obligations sociales (transferts d'argent, dons matériels, participations diverses à la communauté, etc.) Le fait de ne pas pouvoir respecter ses obligations sociales ni répondre aux attentes peut parfois mener à des abus et violences envers les migrants de la part de leur propre communauté d'origine. Par conséquent, le remboursement des dettes est généralement une priorité pour les migrants et leurs familles et donne parfois lieu à des stratégies « d'urgence » qui compromettent leur stabilité économique et professionnelle. Les dettes peuvent donc créer un cercle de précarité qui entrave la mise en place de processus durables de réintégration. Sortir de cette impasse requiert donc un changement de paradigme : si le remboursement des dettes reste une priorité, il gagnerait à être inclus dans une stratégie progressive de réinsertion, au lieu d'en être un prérequis. La dynamique de réintégration permettrait ainsi le remboursement des dettes, et non l'inverse.

Organiser une telle dynamique exige un effort collectif au niveau individuel, familial, communautaire et institutionnel. Premièrement, créer des structures de médiation entre les personnes endettées et leurs prêteurs (formels ou informels) serait une première étape pour éviter les abus et violences liées à l'endettement. Ensuite, sensibiliser le grand public sur les réalités et les atouts des migrants de retour contribuerait à réduire les préjugés et pressions sociales à leur égard. Enfin, renforcer et coordonner les programmes existants d'aide à la réinsertion permettrait d'en accroître l'accessibilité et l'envergure pour les migrants de retour au Sénégal.

RECOMMANDATIONS

● Dans le secteur de la gestion de la (re)migration :

Soutenir les associations et institutions impliquées dans la sensibilisation sur les réalités de la migration irrégulière par voie terrestre ou maritime.

Diffuser à grande échelle les informations adéquates sur les voies légales de migration et d'installation à l'étranger.

Renforcer la synergie des acteurs qui travaillent avec les migrants de retour au niveaux national et territorial, créer des cadres de concertation et fournir à tous un accès à une information consolidée sur les projets de réintégration.

Mettre en place un fond de subsistance pour les migrants de retour endettés pour leur permettre de rembourser leurs dettes et de privilégier la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus.

● Dans le secteur de la réintégration :

Renforcer la prise en compte des dimensions sociales, économiques et psychologiques de l'endettement au sein des projets de réintégration au Sénégal afin de mieux répondre aux besoins des migrants dans le cadre du retour, notamment en créant des formes variées et flexibles d'assistance au retour basées sur les parcours et expériences particulières des migrants.

Renforcer l'accompagnement psychosocial des migrants de retour endettés en insistant sur des aspects de développement personnel et de confiance en soi.

Assurer un suivi pérenne dans le cadre des programmes de retour et de réintégration afin de garantir l'effectivité de l'assistance au retour pour les migrants éligibles.

Apporter un soutien financier et organisationnel aux associations et collectifs de migrants de retour afin d'assurer leur durabilité et faciliter leur création.

Encourager l'acceptation et l'accueil des migrants de retour dans les communautés et les familles à travers des campagnes et des événements de sensibilisation.

Renforcer la présence des centres d'accueil au niveau territorial.

Impliquer davantage les migrants de retour, leurs parents et leurs communautés dans la mise en œuvre des projets de réintégration.

- Dans le secteur des emprunts financiers :

Rendre plus flexibles et accessibles les conditions pour emprunter auprès des institutions de microfinance et des banques pour permettre aux personnes ne travaillant pas dans le secteur formel de financer des projets entrepreneuriaux durables et générateurs de revenus.

Accompagner les migrants de retour lorsqu'ils s'orientent vers les institutions financières pour l'obtention d'un prêt et les aider à fournir des garanties.

Sensibiliser les communautés d'origine et les créanciers aux réalités de la migration et du retour et comment elles impactent la solvabilité des migrants, afin de rendre les attentes liées au remboursement plus réalistes.

Créer des structures de médiation en cas de conflit entre les migrants, leurs familles, et les créanciers (formels et informels) afin d'éviter les violences et abus.

- Dans le secteur de la recherche :

Mener une étude spécifique sur le lien entre l'endettement et la ré-émigration.

Mener une étude détaillée sur les migrants de retour et leur situation financière selon les différentes zones de départ en migration pour une comparaison au niveau des localités sénégalaises.

BIBLIOGRAPHIE

- Battistella, Graziano (2018), *Return Migration: a Conceptual and Policy Framework*, Scalabrini Migration Center, 2018. Disponible en ligne sur le site : <https://cmsny.org/publications/2018smc-smc-return-migration/>
- Devlin, Cloé (2018), *Mineurs non accompagnés, le sens de la minorité*, Revue Empan n°111, p. 108-114, 2018. Disponible en ligne sur le site : <https://www.cairn.info>
- FAO (2018), *Diagnostic des dispositifs d'appui technique aux initiatives des migrants*, FAO Sénégal, 2018. Disponible en ligne sur le site : <http://www.fao.org>
- Flahaux, Marie-Laurence (2015), *Intention et réalisation de migration de retour au Sénégal et en République Démocratique du Congo*, Revue Population vol. 70, p. 103-133, Institut national d'études démographiques, 2015. Disponible en ligne sur le site : <https://www.cairn.info>
- Galos, E., L. Bartolini, H. Cook and N. Grant (2017), *Migrant Vulnerability to Human Trafficking and Exploitation: Evidence from the Central and Eastern Mediterranean Migration Routes*, OIM, 2017. Disponible en ligne sur le site : <https://publications.iom.int>
- GERM (2018), *Réseaux et enjeux des migrations sénégalaises. Etude des cas des régions de Kédougou, Kolda, Louga, Saint-Louis et Tambacounda*, Laboratoire des Etudes et Recherches sur le Genre, l'Environnement, la Religion et la Migration de Université Gaston Berger de Saint-Louis, 2018. Disponible en ligne sur le site : <https://sn.boell.org>
- Gueye, Doudou (2007), *Les mobilisations pour le départ migratoire*, revue Migrations Société n°109, pp 11-26, 2007. Disponible en ligne sur le site : <https://www.cairn.info>
- Gueye, Doudou (2020), *Dilemme de migrants « naufragés du désert »*, Revue Africaine des Migrations Internationales n°1, juin 2020. Disponible en ligne sur le site : <https://revues.imist.ma/index.php/RAMI/article/view/18941/11498>
- Gueye, D., P. Deshingkar (2020), *Irregular Migration in Senegal: Faith, Dreams and Human Smuggling through the Desert and Sea*, Migrating out of Poverty, mars 2020. Disponible en ligne sur le site : <http://www.migratingoutofpoverty.org>
- Hall (2018), *Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Sénégal*, Samuel Hall/OIM, 2018. Disponible en ligne sur le site : <https://migrationjointinitiative.org>
- Malamoud, Charles (1989), *La théologie de la dette dans le brahmanisme*, Cuire le monde p. 115-136, 1989. Disponible en ligne sur le site : <https://www.cairn.info>
- Ndione, B., R. Lalou (2005), *Transferts de revenus, investissements, obligation de dons ? Les usages économiques et sociaux de l'argent de la migration au Sénégal (Dakar, Touba, Kaolack) et au Mali (Bamako, Kayes)*. XXV^e Congrès International de la Population, Tours, 18-25 juillet 2005. Disponible en ligne sur le site : <https://iussp2005.princeton.edu/papers/50152>
- Ndione, Babacar (2018), *Migration au Sénégal : profil national 2018*, OIM, 2018. Disponible en ligne sur le site : <https://publications.iom.int>
- New Humanitarian (The) (2012), *Aider les migrants de retour au Sénégal à réaliser des profits*, Dakar, 21 novembre 2012. Disponible en ligne sur le site : <https://www.thenewhumanitarian.org>
- Ngom, Abdoulaye (2017), *Les tentatives d'émigration par la mer de jeunes Sénégalais de Casamance*, Revue des sciences sociales n°57, p. 152-159, 2017. Disponible en ligne sur le site : <https://journals.openedition.org/revss/353>
- Ngom, Abdoulaye (2019), *Le répertoire d'actions de candidats à la migration pour financer leur voyage migratoire : le cas de la Casamance*. Stichproben. Vienna Journal of African Studies, 2019. Disponible en ligne sur le site : <https://stichproben.univie.ac.at>
- OIM (2017), *Fatal Journeys: Improving Data on Missing Migrants*, IOM's Global Migration Data Analysis Centre, volume 3, part I, 2017. Disponible en ligne sur le site : <https://publications.iom.int>
- OIM (2017), *Une approche intégrée de réintégration des migrants dans le contexte de retour*, Département de la gestion des migrations de l'OIM, 2017. Disponible en ligne sur le site : <https://rodakar.iom.int>
- OIM (2007), *Glossaire de l'OIM sur les Migrations* (français), 2007. Disponible en ligne sur le site : <https://tunisia.iom.int>
- OIM (2019), *IOM Glossary on Migration*, 2019. Disponible en ligne sur le site : <https://publications.iom.int>

OIM (2019), *Nouvelles dynamiques migratoires au Sénégal : situation sur la reprise de la route ouest-africaine*, OIM Bureau régional Dakar, octobre 2019. Disponible en ligne sur le site : <https://rodakariom.int>

OIM (2019), *Réussir ensemble : quand la réintégration au pays passe par la famille*, OIM, 28 octobre 2019. Disponible en ligne sur le site : https://medium.com/@ONUmigration_38700/r%C3%A9ussir-ensemble-quand-la-r%C3%A9int%C3%A9gration-au-pays-passe-par-la-famille-2995ca619308

ONU (2016), *Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants*, Assemblée générale des Nations Unies, 3 octobre 2016. Disponible en ligne sur le site : <https://research.un.org/fr/docs/ga/quick/regular/71>

HCDH (2018), *Desperate and Dangerous: Report on the human rights situation of migrants and refugees in Libya*, HCDH, 20 décembre 2018. Disponible en ligne sur le site : <https://www.ohchr.org>

PNUD (2019), *Scaling Fences : Voices of Irregular African Migrants to Europe*, PNUD, 2019. Disponible en ligne sur le site : <https://www.undp.org>

Robin, N., R. Lalou, M. Ndiaye (2000), *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux : rapport national Sénégal*, Institut de recherche pour le développement, 2000. Disponible en ligne sur le site : <https://www.documentation.ird.fr>

Tîmera, Mahamet (2001), Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation, Revue Autrepant n°18, p. 37-49, 2001. Disponible en ligne sur le site : <https://www.cairn.info>

Données chiffrées

Banque Mondiale : Statistiques sur le taux d'inscription à l'université au Sénégal. Disponibles en ligne sur le site : <https://data.worldbank.org>

DAES :

Statistiques sur le nombre et l'origine des migrants au Sénégal ainsi que sur le nombre et les pays de résidence des émigrés sénégalais. Disponibles en ligne sur le site : <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>

Statistiques sur les stocks migratoires sénégalais et les transferts d'argent de la diaspora. Disponibles en ligne sur le site : <https://migrationdataportal.org>

Eurostat : Statistiques sur la gestion des migrations et de l'asile. Disponibles en ligne sur le site : <https://ec.europa.eu/eurostat>

Frontex : Statistiques sur la détection de migrants sur les routes irrégulières vers l'Europe. Disponibles en ligne sur le site : <https://frontex.europa.eu>

MacroTrends : Solde migratoire du Sénégal entre 1950 et 2020. Disponible en ligne sur le site : <https://www.macrotrends.net/countries/SEN/senegal/net-migration>

UNICEF : Statistiques sur le taux d'achèvement de l'école primaire et secondaire au Sénégal. Disponibles en ligne sur le site : <https://data.unicef.org>

ANNEXES

Annexe 1 : liste des informateurs-clés

Profil	Description	Enquêtés
Membres du personnel AVRR (OIM)	Personnel de terrain sur le programme AVRR, en contact régulier avec les migrants de retour assistés par l'OIM.	<ul style="list-style-type: none">- 1 homme à Dakar- 1 femme à Thiès- 1 homme à Kaolack/Kaffrine- 1 femme à Saint-Louis/Louga/Matam
Membres de la société civile	Représentants d'organisations non-gouvernementales ou des collectivités territoriales, travaillant avec des migrants de retour.	<ul style="list-style-type: none">- 1 représentant de l'association Joie des Orphelins, à Kolda- 1 représentant de l'ONG La Lumière à Kolda- 1 représentant de l'Agence régionale de développement à Kolda- 1 représentant de l'Espace Migration et Développement à Sédhiou

L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS DE RETOUR ET L'IMPACT

SUR LA RÉINTÉGRATION DURABLE AU SÉNÉGAL



OIM
ONU MIGRATION

BUREAU RÉGIONAL
DE DAKAR POUR L'AFRIQUE
DE L'OUEST ET DU CENTRE